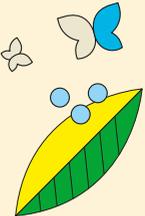


LIVRET COUP DE POUSSE À LA NATURE



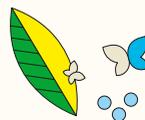
Des actions pour favoriser
la biodiversité dans votre jardin
tout au long de l'année



COUP DE
Pousse
À LA
NATURE



SOMMAIRE



Introduction	4
--------------------	---

ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN 5

Création d'une zone en libre évolution	6
Création d'une friche	8
Création de lisières	10
Plantation d'une haie bocagère	12
Taille en têtard d'un ou plusieurs arbres	18
Maintien d'un tronc ou souche au sol	20
Maintien d'un arbre mort sur pied	22
Création d'une mare	24
Aménagement d'une pente douce sur les berges d'une mare	28
Entretien d'une mare	30
Aménagement de passages à faune dans les clôtures existantes	34
Création d'un passage à insectes entre deux zones végétalisées	36
Pollution lumineuse, quel éclairage dans le jardin ?	38
Maison, grange ou garage : des abris pour les oiseaux et les chauves-souris ...	40

INSTALLER DES NICHAIRES, GÎTES ET COMPAGNIE POUR LA FAUNE SAUVAGE 43

Aménagement d'un tas de feuilles ou d'herbes sèches	44
Aménagement d'un tas de pierres	46
Aménagement d'un tas de branches	48
Aménagement d'un tas de rondins	50
Aménagement d'un tas de sable	52
Création d'une spirale aromatique	54
Création d'un muret de pierres sèches	58
Installation d'un nichoir à passereau	62
Installation d'un nichoir à hirondelle	68
Installation d'un nichoir à martinet	70
Installation d'un nichoir à chouette hulotte	74
Aménagement d'un abri à hérisson	77
Installation d'un gîte à chauve-souris	80
Création d'une haie sèche	83

CHOISIR ET ASSOCIER LES BONNES PLANTES	85
Le bon plant !	86
Une place pour les plantes sauvages	88
Associations de plantes	92
Gestion de la flore exotique envahissante	94
Maintien du lierre sur les arbres	97
Plantation de grimpantes	99
Végétalisation de son trottoir	102
ENTREtenir EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ	105
Une tonte différente dans son jardin	106
Transformation d'un gazon tondu en une prairie fauchée	108
Mise en place d'une fauche tournante	110
Techniques d'arrosage économes en eau	112
Préservation d'un sol vivant	116
Paillage de Bois Raméal Fragmenté.....	120
Préparation de son terreau de feuilles.....	122
Réalisation d'un compost	124
S'ENGAGER ET PROTÉGER	127
Faune sauvage blessée : Que faire ? Qui contacter ?	128
Les espèces protégées du jardin	130
Les sciences participatives	132
Un réseau de jardins pour la biodiversité	134



INTRODUCTION



La métropole nantaise compte plus d'arbres que d'habitants et pas moins de 4 300 espèces de végétaux et d'animaux connues, dont 269 espèces remarquables. Cette biodiversité est une source d'émerveillements inépuisable, mais elle est aussi menacée. 30 à 50% des espèces sont

aujourd'hui menacées sous la pression des activités humaines, de l'urbanisation, des pratiques agricoles intensives ou encore du changement climatique. Mais ce déclin n'est pas une fatalité, et quand elle trouve des conditions favorables, la biodiversité revient.

Accueillir et préserver la biodiversité est à la portée de toutes celles et tous ceux qui possèdent un bout de balcon ou de jardin. Papillons, abeilles, coccinelles, oiseaux... Pour en avoir davantage et participer ainsi, à son échelle, à la protection de la biodiversité, il existe des gestes très simples à mettre en place chez soi : laisser des tas de sable ou de terre nue pour favoriser les abeilles sauvages, créer des petites mares pour permettre aux grenouilles, crapauds et tritons de se reproduire, préserver des zones de friche pour fournir des graines aux oiseaux, ou encore installer des tas de pierres pour les reptiles...

Ce guide pratique propose plus de 40 actions simples et peu coûteuses à mettre en œuvre.

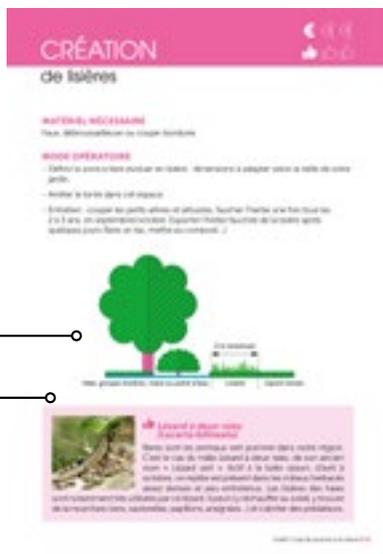
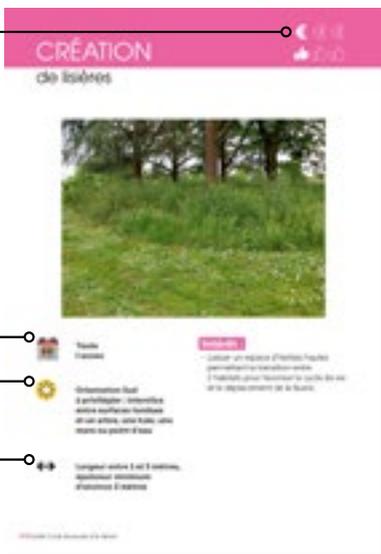
Maintenant, c'est à vous de jouer !

Niveau de difficulté et coût

Période de réalisation

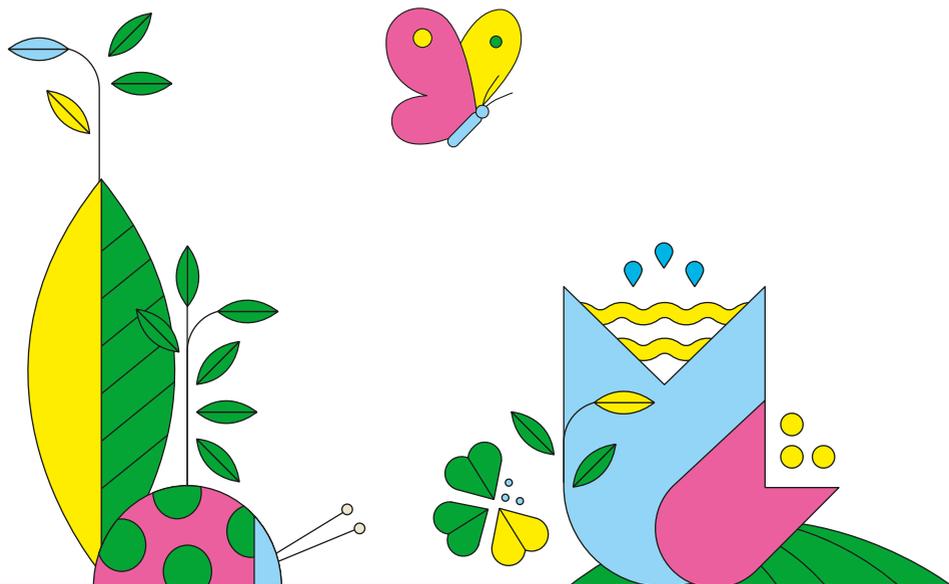
Localisation/exposition

Surface nécessaire



Conseil de réalisation

Informations sur les espèces



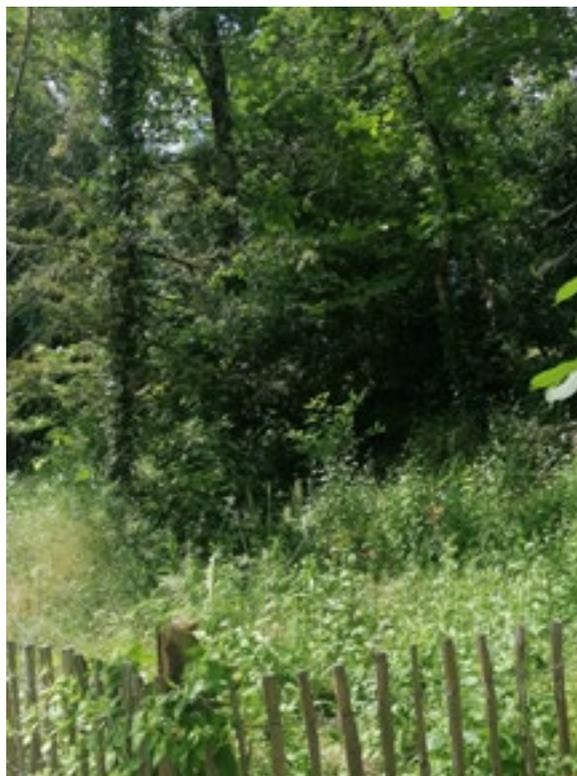
ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN



CRÉATION



d'une zone en libre évolution



Toute l'année



Soleil



Dès 15 m²

Intérêt :

- Offrir un habitat non perturbé à la faune.
- Laisser un milieu évoluer librement, spontanément.

d'une zone en libre évolution

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Aucun – (optionnel : clôture)

MODE OPÉRATOIRE

- Choisir un espace à laisser en régénération naturelle (ex. : après un abattage d'arbre). La taille dépend de votre jardin (au minimum 15 m²)
- Optionnel : Clôturer la zone pour éviter l'accès des animaux domestiques notamment. Laisser une ouverture de 20x20 cm à la base pour les petits mammifères.
- Entretien : Laisser pousser en sélectionnant les essences natives selon votre région et votre type de sol (arbustes : prunellier, troène, houx, noisetier... et arbres : chêne pédonculé, chêne sessile, châtaignier, charme commun, frêne commun ...). Arracher les jeunes plants d'espèces indésirables car exotiques et envahissantes (Érable sycomore, Chêne des marais, Laurier sauce, Laurier palme, Robinier pseudoacacia). Limiter la ronce si elle empêche les arbustes et arbres de pousser en créant trop d'ombre. Cependant, la ronce est très intéressante aussi car elle abrite de nombreuses espèces animales.

Au bout de quelques années, les arbres profiteront de cet espace et un petit bout de forêt sera installé dans le jardin.

Il est utile en parallèle de laisser des espaces ouverts peu entretenus (1 à 2 entretiens par an) dans votre jardin, type prairie, car la complémentarité milieu ouvert/ milieu fermé est nécessaire à de très nombreuses espèces.



La Couleuvre d'Esculape (Zamenis longissus)

La Couleuvre d'Esculape est très habile et peut facilement grimper aux arbres et aux bâtiments. C'est une des espèces de serpent les plus répandues dans notre région.

La Couleuvre d'Esculape mesure habituellement autour de 1,5 m. Elle est inoffensive et se nourrit de micro-mammifères, d'insectes, d'oiseaux... Les zones laissées en friche et peu dérangées sont très importantes pour sa survie dans nos jardins.

CRÉATION

d'une friche



© Olivier Gamme



Toute l'année



**Coin peu utilisé du jardin,
éloigné du logement, bien
ventilé**



3 à 5 m²

Intérêt :

- Créer un refuge pour la biodiversité (insectes, oiseaux, petits mammifères).
- Renforcer la diversité végétale et animale du jardin.
- Permettre le cycle de vie des papillons (plantes hôtes locales).
- Favoriser une réserve de prédateurs naturels (coccinelles, guêpes...) pour la lutte biologique.

d'une friche

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Débroussailleuse ou faucheuse

MODE OPÉRATOIRE

- Sélectionner une zone pour la friche (potager en repos, arrière d'un mur, bordure du jardin, etc.) d'une surface minimale de 3 à 5 m².

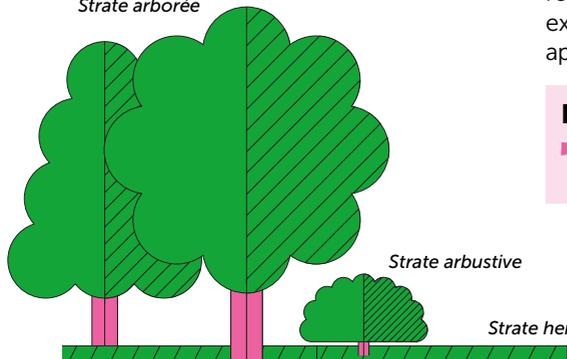
Plus la durée durant laquelle l'espace est maintenu en friche est longue, plus l'intérêt est croissant pour la biodiversité :

- Friche courte/temporaire (inférieure à 1 an) : laisser au repos la végétation pendant l'intersaison du potager par exemple puis intervenez.
- Friche plus longue (supérieure à 1 année) : laisser la zone évoluer naturellement sans intervention. La friche herbacée permettra à certaines espèces d'insectes comme les papillons d'accomplir leur cycle complet (de l'œuf à l'adulte).

- En laissant plus longtemps, des arbustes ou arbres poussent (généralement au bout de 2 à 3 ans), et la friche devient arbustive. Intervenir si besoin pour que la zone soit seulement parsemée de ces arbres et arbustes et qu'au moins 50% de l'espace soit constitué de hautes herbes uniquement (type prairie). Ensuite, soit laisser évoluer et le boisement s'installera progressivement, soit débroussailler la zone avant que ce ne soit trop difficile (généralement entre 3 à 5 ans) pour générer une nouvelle friche. Le mieux pour la biodiversité est de réaliser cette régénération par tiers ou moitié afin de laisser des espaces où les espèces spécifiques des friches pourront se réfugier.

Il peut être nécessaire de gérer les plantes envahissantes pour le jardin : retirer uniquement les espèces exotiques envahissantes si elles apparaissent.

Strate arborée



POUR ALLER PLUS LOIN

➔ « Gestion de la flore exotique envahissante »

CRÉATION

de lisières



Toute l'année



Orientation Sud à privilégier ; interstice entre surfaces tondues et un arbre, une haie, une mare ou point d'eau



Largeur entre 1 et 3 mètres, épaisseur minimum d'environ 3 mètres

Intérêt :

- Laisser un espace d'herbes hautes permettant la transition entre 2 habitats pour favoriser le cycle de vie et le déplacement de la faune.

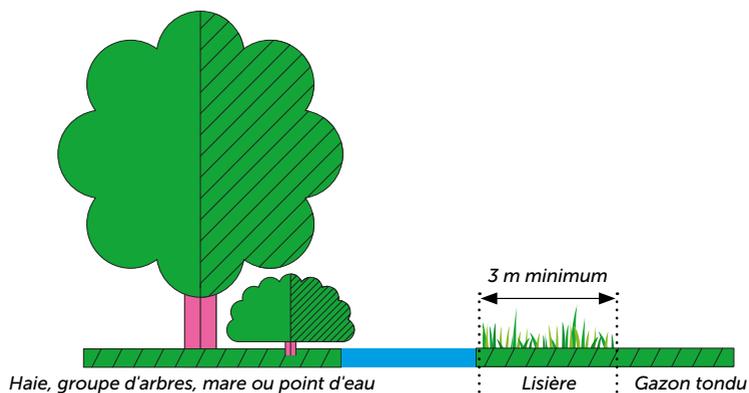
de lisières

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Faux, débroussailleuse ou coupe-bordures

MODE OPÉRATOIRE

- Définir la zone à faire évoluer en lisière : dimensions à adapter selon la taille de votre jardin.
- Arrêter la tonte dans cet espace.
- Entretien : couper les petits arbres et arbustes, faucher l'herbe une fois tous les 2 à 3 ans, en septembre/octobre. Exporter l'herbe fauchée de la lisière après quelques jours (faire un tas, mettre au compost...).

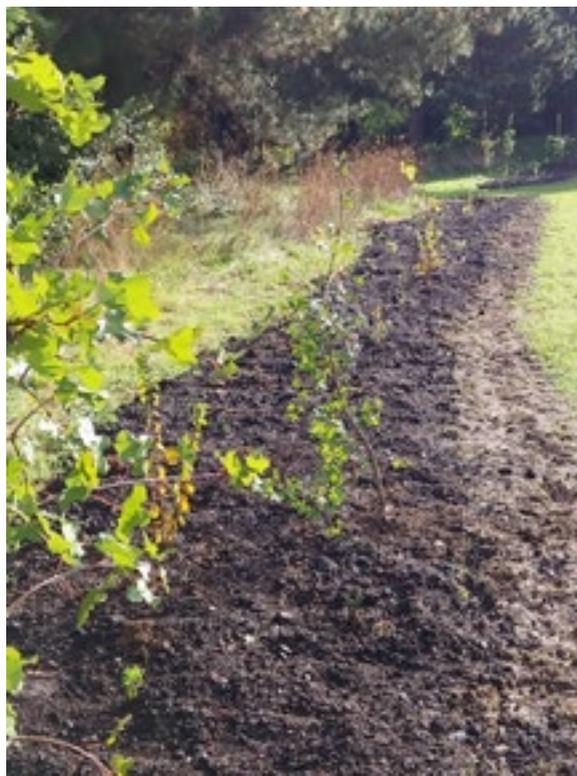


👍 Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*)

Rares sont les animaux vert pomme dans notre région. C'est le cas du mâle Lézard à deux raies, de son ancien nom « Lézard vert ». Actif à la belle saison, d'avril à octobre, ce reptile est présent dans les milieux herbacés assez denses et peu entretenus. Les lisières des haies sont notamment très utilisées par ce lézard. Il peut s'y réchauffer au soleil, y trouver de la nourriture (vers, sauterelles, papillons, araignées...) et s'abriter des prédateurs.

PLANTATION

d'une haie bocagère



© Olivier Ganne



Hiver, hors gel



**Partout, pour créer un
brise-vent, en brise-vue**



**De 3 à 7 m de largeur
(épaisseur variable selon
les végétaux)**

Intérêt :

- Créer des habitats (gîte et couvert) favorables à la faune locale
- Restaurer le paysage bocager
- Protéger du vent



PLANTATION

d'une haie bocagère

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Une pelle
- Une bêche
- Paillis
- Compost
- Plants de haie bocagère (liste ci-après) :
 - 70% d'arbustes (dont 2/3 caduques et 1/3 persistants)
 - 30% d'arbres (facultatifs selon la taille du jardin)

MODE OPÉRATOIRE

- Repérer l'implantation de la haie, si possible en quinconce sur 2 lignes pour une haie épaisse.
 - > Se renseigner auprès de votre mairie : selon la hauteur de la haie, celle-ci devra être plus ou moins éloignée de la propriété voisine.
- Bannir les haies monospécifiques. Sélectionner différentes espèces locales adaptées à l'espace disponible, en variant le plus possible les espèces, les hauteurs, et en considérant l'ensoleillement et l'humidité du sol (voir liste ci-dessous). Pour 10 m linéaires, prévoir environ 3 arbres et 10 arbustes.
- Disposer au sol autant que possible une épaisseur de feuilles mortes à l'emplacement de la future haie.

PLANTATION

- Repérer les emplacements des plantations (distance entre les plants de environ 1 m sur une ligne et de environ 2 m sur 2 lignes en quinconce). Ne pas chercher à créer un rythme, une linéarité, ou des espaces réguliers entre les plants. Favoriser au contraire un aspect aléatoire, pour créer des interstices qui seront autant de niches pour la faune.
- Ameublir le sol sans retourner la terre sur environ 0,50 m de profondeur aux emplacements des plantations.
- Creuser un trou supérieur à la taille des racines.
- Mélanger du compost à la terre extraite, planter puis reboucher autour des plants avec le mélange.
- Tasser légèrement la terre sans enterrer le collet, arroser abondamment (plombage) et pailler autour de chaque pied.
- En complément, ajouter des plantes herbacées entre les arbres et arbustes (ou laisser la végétation spontanée s'exprimer !).

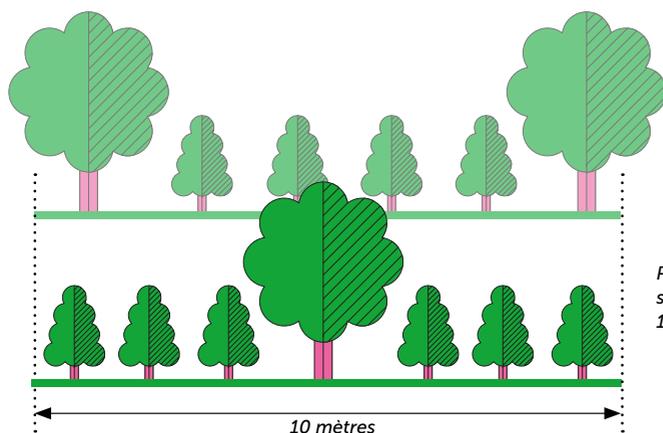
PLANTATION



d'une haie bocagère (suite)

ENTRETIEN

- À l'automne, placer les feuilles mortes au pied de la haie : elles nourrissent le sol et abritent la faune.
- Ne tailler les arbres et arbustes qu'en cas de nécessité par rapport aux propriétés voisines (en hiver). Les haies libres (non taillées) sont plus favorables à la biodiversité et plus efficaces comme brise-vent naturel. Laissez les branches en tas au sol ou broyez-les pour en faire du paillis ou du compost.
- Laisser pousser l'herbe au pied de la haie (éliminer les plantes indésirables les premières années si elles entrent en concurrence avec les plantations).



Principe d'implantation sur 2 rangées 3 arbres / 10 arbustes

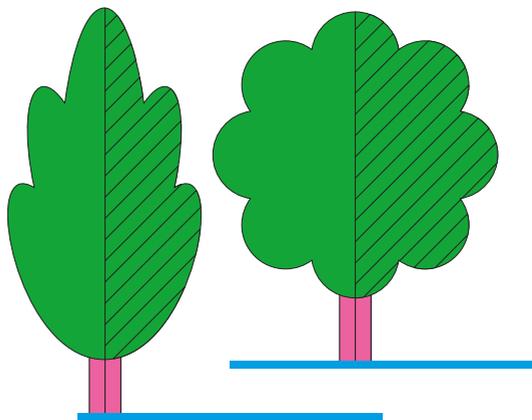
Pour renforcer la diversité d'une haie existante, sélectionner un linéaire de haie et remplacer progressivement les espèces horticoles (Buddleia, Laurier palme, Laurier sauce, Forsythia, Cotoneaster, Abellia, Eleagnus, Photinia, ...) par des essences plus favorables à la biodiversité (cf. liste ci-dessous). Prévoir au moins une plante locale pour 2 plantes horticoles.

PLANTATION

d'une haie bocagère (suite)

LISTE DES ESPÈCES

Strate	Nom latin	Nom vernaculaire
arbres	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre
	<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux
	<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier
	<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites
	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
	<i>Prunus avium</i>	Merisier
	<i>Pyrus communis</i>	Poirier commun
	<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile
	<i>Quercus pyrenaica</i>	Chêne tauzin
	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
	<i>Salix alba</i>	Saule blanc
	<i>Sorbus domestica</i>	Cormier
	<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre



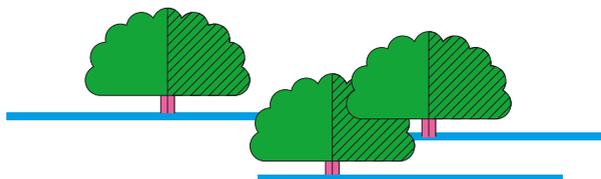
PLANTATION



d'une haie bocagère (suite)

LISTE DES ESPÈCES

Strate	Nom latin	Nom vernaculaire
arbustes	<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balai
	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
	<i>Coryllus avellana</i>	Noisetier
	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine
	<i>Crataegus germanica</i>	Néflier
	<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe
	<i>Frangula alnus</i>	Bourdaïne
	<i>Ilex aquifolium</i>	Houx
	<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne commun
	<i>Prunus spinosa</i>	Prunelier
	<i>Rosa canina</i>	Eglantier
	<i>Ruscus aeculatus</i>	Fragon Petit-Houx
	<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux
	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe	





PLANTATION

d'une haie bocagère (suite)

LISTE DES ESPÈCES

Strate	Nom latin	Nom vernaculaire
herbacées	<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine
	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois
	<i>Campanula trachelium</i>	Campanule gantelée
	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche
	<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale
	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
	<i>Fragaria vesca</i>	Fraise des bois
	<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
	<i>Hedera helix</i>	Lierre
	<i>Humulus lupulus</i>	Houblon
	<i>Hyacinthoides non scripta</i>	Jacinthe des bois
	<i>Iris foetidissima</i>	Iris foetide
	<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois
	<i>Melica uniflora</i>	Melique
	<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon
	<i>Polypodium vulgare</i>	Polypode vulgaire
	<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille
	<i>Primula vulgaris</i>	Primevère commune
	<i>Pulmonaria longifolia</i>	Pulmonaire à longue feuille
	<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse
<i>Silene nutans</i>	Silène penchée	
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée	
<i>Teucrium scorodinia</i>	Germandrée	
<i>Vicia sepium</i>	Vesse des haies	
<i>Viola riviniana</i>	Violette des bois	

TAILLE EN TÊTARD

d'un ou plusieurs arbres



© François FREYTET



© François FREYTET



Novembre – février
(hors période gel)



Haies, prairies,
espaces ouverts



Moins de 5 m²

Intérêt :

- Créer des cavités favorables aux chiroptères, oiseaux cavernicoles et insectes saproxyliques (se nourrissant de bois en décomposition), tout en profitant de la récolte du bois !

TAILLE EN TÊTARD

d'un ou plusieurs arbres

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Scie arboricole

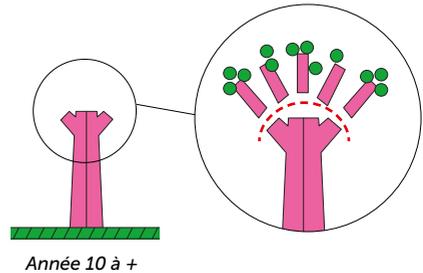
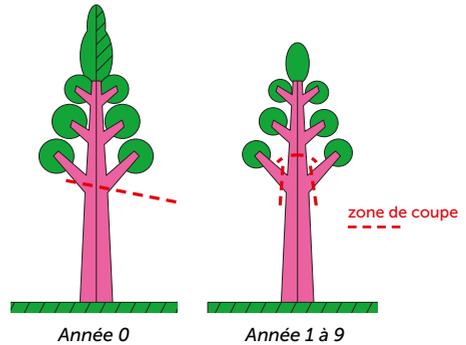


MODE OPÉRATOIRE

- Choisir de jeunes sujets de saules, peupliers, frênes, châtaigniers, chênes en phase avec le patrimoine bocager ligérien (éviter le noyer, les fruitiers à noyau et les conifères).

Pour maximiser les chances de réussite avec les sujets déjà existants, il est recommandé de privilégier des arbres bien dégagés, présentant des troncs d'un diamètre compris entre 20 et 30 cm.

- Année 0 : Couper à hauteur de 1 à 2 m les arbres choisis. Le diamètre à l'endroit de coupe ne doit pas excéder 8 cm.
- Année 1 à 9 : Tailler les pousses latérales et verticales pour former la « tête », tous les ans.
- Année 10 et plus : Tailler tous les 2-3 ans (saules, peuplier). Tailler tous les 10 ans (frênes, châtaigniers, chênes).



LES ARBRES TÊTARDS, INTÉRESSANTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Les cavités formées au fil du temps par la coupe régulière des branches représentent des micro-habitats tant pour la flore (mousses, lichens, plantes à fleurs...) que pour la faune (oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, insectes...). Certains insectes, comme le Pique-prune, scarabée rare et protégé, présent en Loire-Atlantique, vont se développer sous forme larvaire pendant plusieurs années dans l'humus (terreau de bois décomposé) qui se forme dans les plus grosses cavités.

MAINTIEN



d'un tronc ou souche au sol



© Olivier Ganne



**Toute l'année suivant
l'abattage**



Si possible mi-ombre

Intérêt :

- Offrir un habitat aux champignons, aux invertébrés (dont les décomposeurs) et de la nourriture à l'ensemble des animaux qui en dépendent
- Améliorer à long terme la fertilité du sol

MAINTIEN

d'un tronc ou souche au sol

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Tronc préservé suite à un abattage

MODE OPÉRATOIRE

- Laisser le tronc d'un arbre abattu en place. S'il est possible de le déplacer, choisir de préférence un endroit à la mi-ombre. Veiller au contact du bois avec le sol.
- Laisser la souche de l'arbre abattu en place. Dans le cas où il apparaît des rejets, les garder pour permettre une nouvelle vie à l'arbre. Dans le cas contraire, laisser la souche se dégrader naturellement.



© François FREYTIET

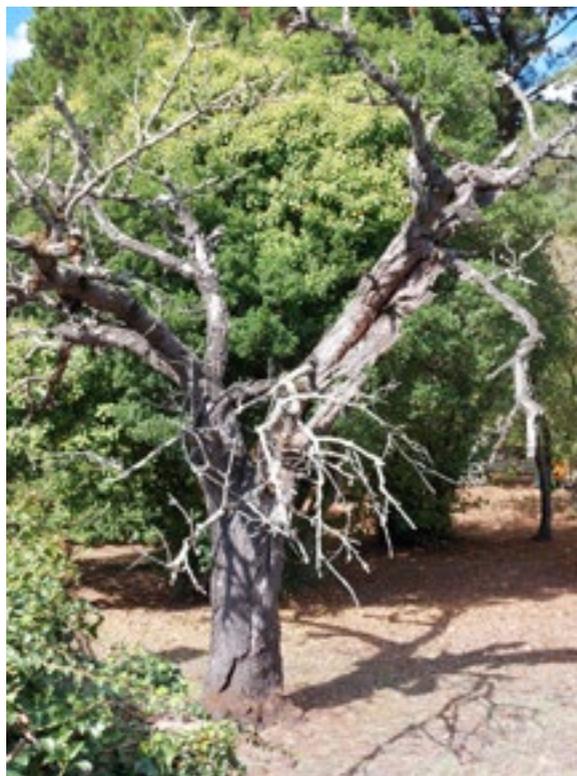


👍 Le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)

Le Grand capricorne est une espèce protégée et l'un des plus grands insectes longicornes de France, jusqu'à 5,5 cm sans les antennes. La larve vit dans les troncs des chênes et se nourrit de bois sénescents et dépérissant.

Au bout de 3 ans, au début de l'été, l'adulte sort mais ne vit que quelques semaines tout au plus. Le Grand capricorne est protégé et il est donc interdit de couper les troncs de chêne occupés par des larves (trous d'émergence visibles sur le tronc).

d'un arbre mort sur pied



© François FREYTET



Toute l'année



**Jardin, bosquet,
haie**

Intérêt :

- Offrir des cavités favorables aux chiroptères, aux oiseaux cavernicoles, aux insectes et autres petits animaux.
- Offrir de la nourriture aux insectes saproxyliques* et aux animaux qui en dépendent (pics notamment)

* Insectes consommateurs de bois :
Grand Capricorne, Pique Prune,
Rosalie des Alpes, Lucane cerf volant...



MAINTIEN

d'un arbre mort sur pied

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Tronçonneuse, scie arboricole

MODE OPÉRATOIRE

- Lorsqu'un arbre mort est présent dans le jardin, il est intéressant de le laisser car ce sera un véritable hôtel pour la biodiversité, et de nombreuses espèces s'y succéderont au fil du temps.
- Si pour des raisons de sécurité ou autre, il est compliqué de laisser l'arbre tel quel sur pied, il est possible de laisser uniquement une chandelle, c'est à dire le tronc sur quelques mètres sans branches (Il est recommandé de couper l'arbre entre 4 et 6 m de hauteur).



© olivier GANNE



La Rosalie des alpes (*Rosalia alpina*)

La Rosalie des Alpes est un superbe insecte longicorne bleu et noir. La rosalie adulte ne vit que l'espace d'un été et pond sur les grosses branches et les troncs de vieux arbres (principalement frênes et saules en plaine). La larve se développe et se nourrit de bois mort pendant 2 à 3 ans, d'où l'intérêt de laisser des branches et des troncs sur place. Cette espèce rare en France et protégée est présente en Loire-Atlantique et quelques autres départements des bords de Loire ainsi que plus au sud principalement dans les Pyrénées et les Alpes.

d'une mare



© Olivier Ganne



Hors période de gel, de sécheresse, ou des jours qui suivent les fortes pluies



Espace ensoleillé, mi-ombragé, éloigné des grands arbres, et au point le plus bas du jardin, lieu relativement plat ou légèrement en pente



Dès quelques mètres carrés

Intérêt :

- Créer un milieu aquatique favorable à la flore des milieux humides, aux amphibiens, aux insectes et autres invertébrés aquatiques

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Piquets et cordeau / sable
- Pelle, Pioche
- Bâche EPDM ou Bentonite (argile commercialisée)
- Terre végétale

d'une mare

MODE OPÉRATOIRE

Forme, dimension et creusement

- Prévoir au minimum 3 à 4 m² de surface et si possible 10 m² ou plus, selon l'espace disponible et le budget.
- Choisir une forme simple : ovale, ronde ou irrégulière (formes naturelles favorables à la biodiversité).
- Prévoir une profondeur minimale d'environ 90 cm au centre (pour atteindre 80 cm de profondeur après ajout de la couche de sable lors de l'étanchéification).
- Tracer le contour de la mare avec des piquets, un cordeau, du sable ou un tuyau d'arrosage.
- Creuser en suivant le tracé, à la pelle ou à la pioche.
- Créer une pente douce (cf fiche « Aménagement d'une pente douce sur les berges d'une mare »).
- Lisser le fond en retirant les racines, cailloux et autres.

Étanchéification

- Étaler une couche de sable de 5 à 10 cm d'épaisseur au fond de la mare.
- Poser la bâche EPDM (vous pouvez aussi poser un géotextile sous la bâche pour la protéger des racines) ou une couche de bentonite (argile). Éviter les plis au maximum en ajustant bien la bâche.

Étanchéification (suite)

- Maintenir la bâche avec des pierres ou autres éléments sur le pourtour.
- Verser une première couche d'eau de pluie pour bien plaquer la bâche.
- Ajouter une couche de 10 cm de terre végétale par-dessus (possible uniquement sur la zone immergée peu profonde).

Remplissage

- Remplir la mare avec de l'eau de pluie ou laisser le remplissage se faire naturellement (plusieurs semaines à plusieurs mois selon la saison).

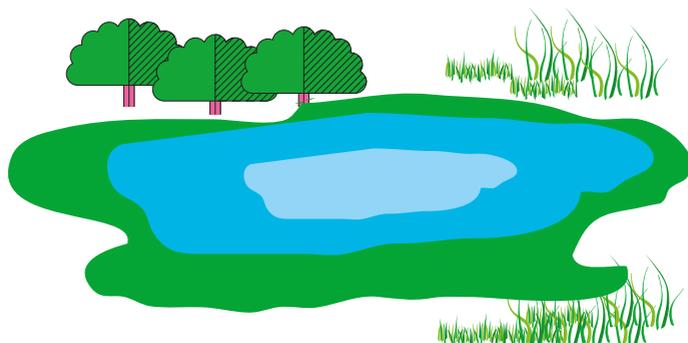
Végétalisation

- Laisser la nature recoloniser spontanément si possible (solution la plus écologique).
- Planter si besoin à la fin de l'automne ou au début du printemps, en n'utilisant que des espèces locales et adaptées aux zones humides. Installer les plantes selon les zones : bordure, rive, zone immergée.

d'une mare

Liste des espèces

Espèces	Type de plante	Profondeur en mare
Jonc courbé <i>Juncus acutus</i>	Plante de rive	0 cm
Prêle des marais <i>Equisetum palustre</i>	Plante de rive	0 cm
Salicaire commune <i>Lythrum salicaria</i>	Plante de rive	0 cm
Massette à feuilles larges <i>Typha latifolia</i>	Plante de rive	0 cm
Glycérie aquatique <i>Glyceria maxima</i>	Plante de rive	0 cm
L'iris des marais <i>Iris pseudacorus</i>	Plante de rive	0 cm
Epilobe hérissée <i>Epilobium hirsutum</i>	Plante de bordure	0-25 cm



d'une mare

Liste des espèces

Angélique <i>Angelica sylvestris</i>	Plante de bordure	0-25 cm
Lysimaque vulgaire <i>Lysimachia vulgaris</i>	Plante de bordure	0-25 cm
Reine des prés <i>Filipendula ulmaria</i>	Plante de bordure	0-25 cm
Menthe aquatique <i>Mentha aquatica</i>	Plante de bordure	0-25 cm
Lentille d'eau <i>Lemna minor</i>	Plante flottante	/
Myriophylle <i>Myriophyllum spicatum</i>	Plante submergée	30-100 cm
Cornifle <i>Ceratophyllum demersum</i>	Plante submergée	30-100 cm

AMÉNAGEMENT



d'une pente douce sur les berges d'une mare



Septembre



Bords d'une mare

Intérêt :

- Favoriser l'accès et la circulation des amphibiens
- Éviter la noyade des petits mammifères qui ne peuvent pas remonter une berge abrupte

AMÉNAGEMENT



d'une pente douce sur les berges d'une mare

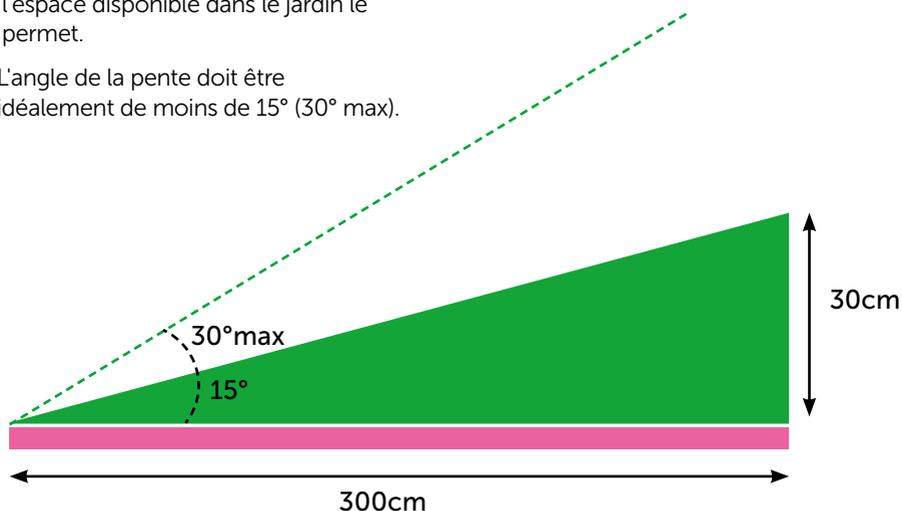
MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Une pelle bêche



MODE OPÉRATOIRE

- Aménager une pente douce sur la zone la plus ensoleillée de la berge, sur une longueur d'au moins 1 mètre, et idéalement jusqu'à 2-3 mètres si l'espace disponible dans le jardin le permet.
- L'angle de la pente doit être idéalement de moins de 15° (30° max).



👍 La Salamandre

La Salamandre tachetée, noire et jaune, est présente dans les boisements. Les femelles vont gagner les points d'eau généralement au printemps pour donner naissance directement aux larves (ovoviviparité). Les bords de mares en pente douce favorisent son approche, comme pour d'autres amphibiens.

ENTRETIEN



d'une mare



© Olivier Gamme



Octobre à février

Intérêt :

- Maintenir un équilibre optimum pour la faune et la flore dans la mare
- Réguler le développement des plantes aquatiques et des algues
- Limiter l'envasement du sol



d'une mare

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Râteau.
- Récipient (sceau, bac) pour déposer le grillage.
- Fragment de grillage avec maille de plus de 1 cm

MODE OPÉRATOIRE

Entretien annuel (entre mi-octobre et mi-novembre)

- Si la mare est recouverte à plus de 50% par des végétaux (massette, glycérie, nénuphars, iris...), enlever une partie de la végétation, à la main ou à l'aide d'un râteau. Ces végétaux peuvent être réutilisés comme paillis pour vos cultures.
 - Curer également le fond de la mare (quand la vase dépasse plus de 50 cm) avec un râteau ou un autre outil moins pointu (en veillant à ne pas percer la bâche s'il y en a une), afin de réduire l'épaisseur de la vase. Cette opération permet de prévenir les risques d'anoxie (manque d'oxygène dans l'eau).
- Réaliser ces manœuvres uniquement sur un tiers de la mare. Changer de tiers chaque année afin de toujours préserver une zone naturelle, indispensable à l'équilibre écologique.



d'une mare

Entretien courant :

- Retirer régulièrement les feuilles mortes et une partie des lentilles d'eau (si abondantes), de préférence avec un râteau pour éviter de capturer la faune.
- Vérifier le niveau d'eau : une profondeur d'au moins 80 cm doit être maintenue. Si besoin, compléter avec de l'eau de pluie.
- Une fois les débris ramassés à l'aide du râteau, les déposer sur un grillage placé au-dessus d'un récipient ou laisser poser les débris une journée. Cela permet aux animaux éventuellement capturés de tomber dans le récipient et d'être remis ensuite dans la mare.

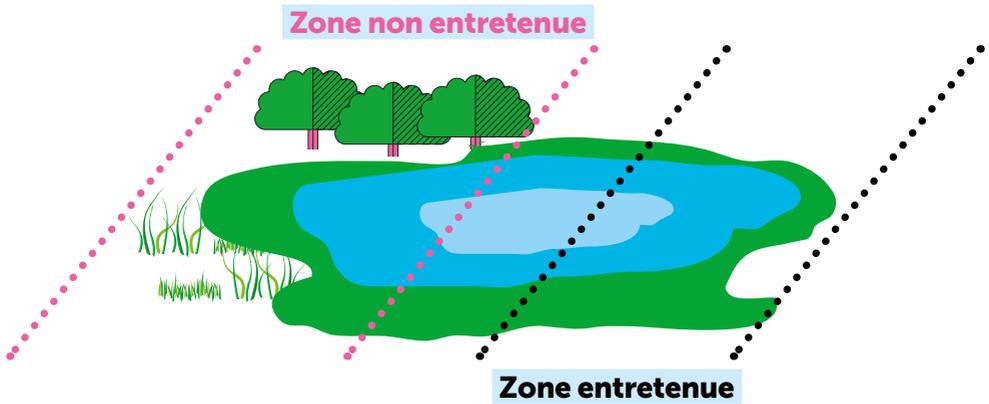
Pour l'entretien des plantes :

- Enlever les feuilles et les parties mortes des plantes.
- Pour l'entretien des algues (si prolifération) : les retirer à l'aide d'un râteau. Il est également possible d'introduire des plantes à feuilles flottantes pour limiter leur prolifération, à condition qu'elles ne recouvrent pas toute la surface de la mare.

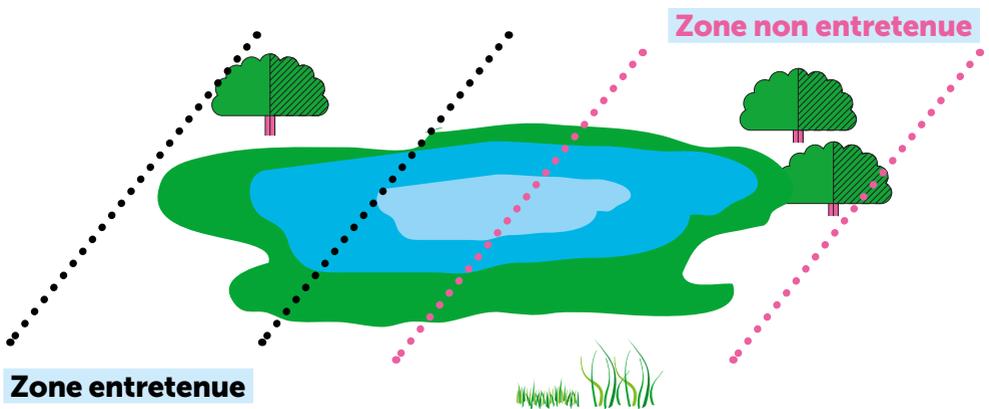
ENTRETIEN

d'une mare

Année 1



Année 2



AMÉNAGEMENT



de passages à faune dans les clôtures existantes



Toute l'année



**Espaces clôturés
infranchissables,
bas des clôtures**



20 cm

Intérêt :

- Favoriser les déplacements des petits mammifères, reptiles et amphibiens

de passages à faune dans les clôtures existantes

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tenaille, scie, lime suivant les matériaux de la clôture

MODE OPÉRATOIRE

- Marquer tous les 10 à 15 mètres pour les grandes clôtures linéaires. Si possible, prévoir un passage de chaque côté du jardin pour optimiser les échanges et la surface d'aire de vie des espèces.
- Découper proprement des espaces au minimum de 20 cm x 20 cm au ras du sol, sans impacter la fixation et la durabilité de la clôture (en dessous de 13 cm, les hérissons qui s'engagent dans le passage peuvent rester coincés, car ils sont incapables de reculer).
- Limer éventuellement les fils ou piquets pour éviter les blessures.

Attention à ne pas placer les ouvertures devant les voies de circulation et de laisser libre le passage (pas de bac de compost, pot de fleur, ou bac de récupération d'eau devant).



POUR ALLER PLUS LOIN

➔ Que nous dit le Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain ?

- Installer des clôtures poreuses assurant le passage de la faune sauvage au sol (percées au minimum d'ouvertures de 20 x 20 cm, espacés tous les 5 mètres lorsque le soubassement est plein par exemple).
- Privilégier les haies vives ou des dispositifs (grillages...) doublés de haies vives.
- Maintenir les aménagements existants (murs, murets et clôtures...) dès lors qu'ils sont identifiés comme d'intérêt patrimonial et support de biodiversité et qu'ils ne représentent pas de limites artificielles franches.

Plus de conseil sur la trame verte et bleue dans le PLUm de Nantes métropole / OAP Trame verte et bleue

<https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/le-plan-local-d-urbanisme-metropolitain-le-plum>

d'un passage à insectes entre deux zones végétalisées



© Matrilde RENARD



Automne-hiver



**Espace minéral,
cheminement ensablé,
bitumé**



Au minimum 30cm de large

Intérêt :

- Limiter la fragmentation du jardin en évitant les allées entièrement bitumées ou autres surfaces minérales qui limitent le passage des invertébrés
- Éliminer les obstacles au déplacement des invertébrés (traversée d'une zone sèche, stérile, hostile)
- Favoriser l'infiltration des eaux de pluies

d'un passage à insectes entre deux zones végétalisées

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Râteau, bêche ou grelinette
- Graines de gazon
- Arrosoir
- Terreau

- Pierres ou pavés : pour les pavés, il est conseillé d'utiliser les plus grands formats, par exemple 18 x 18 cm (type « Napoléon »)

MODE OPÉRATOIRE

- Délimiter la zone à désimperméabiliser où seront créées des bandes végétalisées (chemin, allée, place de parking, partie de terrasse non utilisée...).
- Sur cette zone, marquer des bandes de 30 cm de large reliant 2 espaces de verdure, séparées de 20 cm maximum.
- « Découvrir » ces bandes : enlever les empièvements, pavés, voire le bitume.
- Ameublir le sol sur 5-10 cm de profondeur.

- Semer les graines sur la surface
- Recouvrir légèrement les graines avec une fine couche de terreau (maximum 1 cm) et tasser à l'aide du dos du râteau puis arroser.
- Disposer ensuite vos pierres ou pavés affleurants si vous souhaitez maintenir un accès empièré.

Entretien

- Brossage, désherbage ou tonte si nécessaire pour maintenir l'accès au cheminement. Arroser pour maintenir frais la première année et assurer la repousse.



Les **plantes herbacées** offrent à la faune une protection indispensable contre les intempéries, le froid hivernal, l'ardeur du soleil en été. Le tissu plus ou moins dense formé par les tiges et les feuilles des plantes maintient une certaine humidité alimentée par la rosée, indispensable à de nombreux invertébrés.

POLLUTION LUMINEUSE



quel éclairage dans le jardin ?



© Mathilde RENARD



La nuit

Intérêt :

- Réduire la mortalité des insectes attirés par la lumière artificielle
- Respecter les rythmes biologiques des humains, des animaux et des végétaux
- Faire des économies d'électricité
- Permettre une meilleure observation des étoiles



POLLUTION LUMINEUSE

quel éclairage dans le jardin ?

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Luminaire équipé de détecteur de présence et de minuterie
- Ampoules ou LED ambrées, c'est-à-dire jaune/orange, avec une température de couleur ≤ 2400 K (Kelvin)

- Éclairage à proscrire :

- Petites lanternes à éclairage photovoltaïque sans minuterie ou détecteur de présence
- Lampe de type « boule »
- LED à lumière « blanc froid »

MODE OPÉRATOIRE

Avant tout limiter l'éclairage du jardin : éclairer uniquement lorsque c'est nécessaire, sur certains espaces où l'éclairage est indispensable.

Privilégier les lampes équipées de détecteurs de mouvement ou de minuteries. Cela permet un éclairage ponctuel, plus économe en énergie et plus respectueux de la faune nocturne.

Les horaires d'extinction à privilégier sont de 20h30 à 6h30.

L'éclairage peut être toléré du 1^{er} septembre à la mi-mars, mais doit être proscrit de la mi-mars à la fin août.

Éclairer uniquement la zone utile

Orienter la lumière vers le sol, sans éclairer le ciel. Utiliser un cône de lumière de $75,5^\circ$, soit un angle d'éclairage maximum de 151° , afin de limiter la dispersion lumineuse.

Attention - interdiction réglementaire : pas d'éclairage direct des points d'eau, ni vers le ciel !

Utiliser un éclairage peu intense

En dehors des zones urbaines, la luminosité ne doit pas dépasser 10 lumens/m² ou lux (précisé sur les ampoules). Réduire l'intensité lumineuse est bénéfique à la fois pour la biodiversité et pour le confort visuel, car la lumière est moins agressive pour les yeux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

30% des vertébrés (grenouilles, chauve-souris, oiseaux nocturnes...) et 60% des invertébrés (abeilles, fourmis, papillons...) sont nocturnes.

On constate une baisse de 62% de la pollinisation nocturne entre les zones dans la pénombre et les zones éclairées artificiellement. Cela entraîne 13% de fructification en moins.

La lumière nocturne fait également fuir certaines espèces et devient une barrière pour leurs déplacements nocturnes. Elle gêne également le repos des espèces qui vivent le jour.

MAISON, GRANGE...



ou garage : des abris pour les oiseaux
et les chauves-souris



© Mathilde RENARD



Toute l'année



**Garage, maison, grange,
abri de jardin**

Intérêt :

- Conserver des lieux de vie pour les oiseaux et les chauves-souris
- Encourager la cohabitation harmonieuse avec la faune locale
- Intégrer la présence de la faune sauvage dans la planification de ses travaux

MAISON, GRANGE...

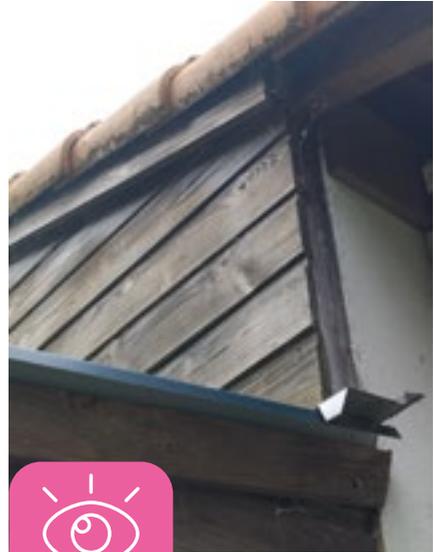
ou garage : des abris pour les oiseaux et les chauves-souris

Certaines espèces, comme les oiseaux ou les chauves-souris, s'installent dans nos bâtiments et y reviennent régulièrement selon leur cycle de vie ou de migration.

Toutes ces espèces de chauve-souris et la plupart de ces oiseaux sont protégés en France. Leur nombre diminue fortement : on dénombre en 20 ans -52% d' Hirondelle de fenêtre, -48% de Martinet noir ou encore -23% de Moineau domestique.

Voici les endroits où elles s'abritent le plus souvent :

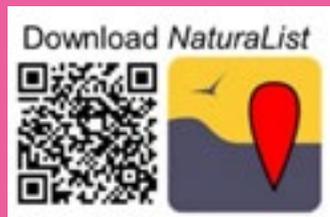
- **Encadrements de fenêtres** : Hirondelle de fenêtre
- **Derrière des volets, bardages** : chauves-souris fissuricoles (Pipistrelle commune, Sérotine commune)
- **Caves, combles perdues** : chauves-souris fissuricoles (Pipistrelle commune, Sérotine commune) ou occupant des volumes (Oreillard gris, Petit rhinolophe)
- **Balcons** : Hirondelles et chauves-souris occupant des volumes (Oreillard gris, Petit rhinolophe)
- **Espace sous toiture, couvertines, fissures et cavités des murs** : oiseaux cavernicoles (Martinet noir, moineau domestique) et chauves-souris fissuricoles (Pipistrelle commune, sérotine commune)



© Mathilde RENARD



Si vous repérez des nids dans vos bâtiments et que vous souhaitez aller plus loin dans votre démarche, vous pouvez les signaler via l'application **NaturaList**. Cette application s'inscrit dans une démarche de sciences participatives.

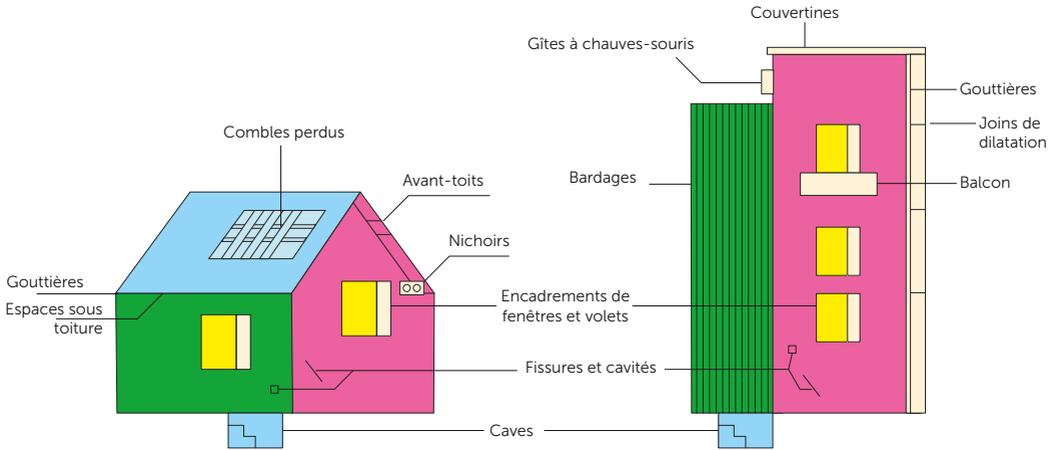




MAISON, GRANGE...

ou garage : des abris pour les oiseaux
et les chauves-souris

ZONE DE NICHAGE



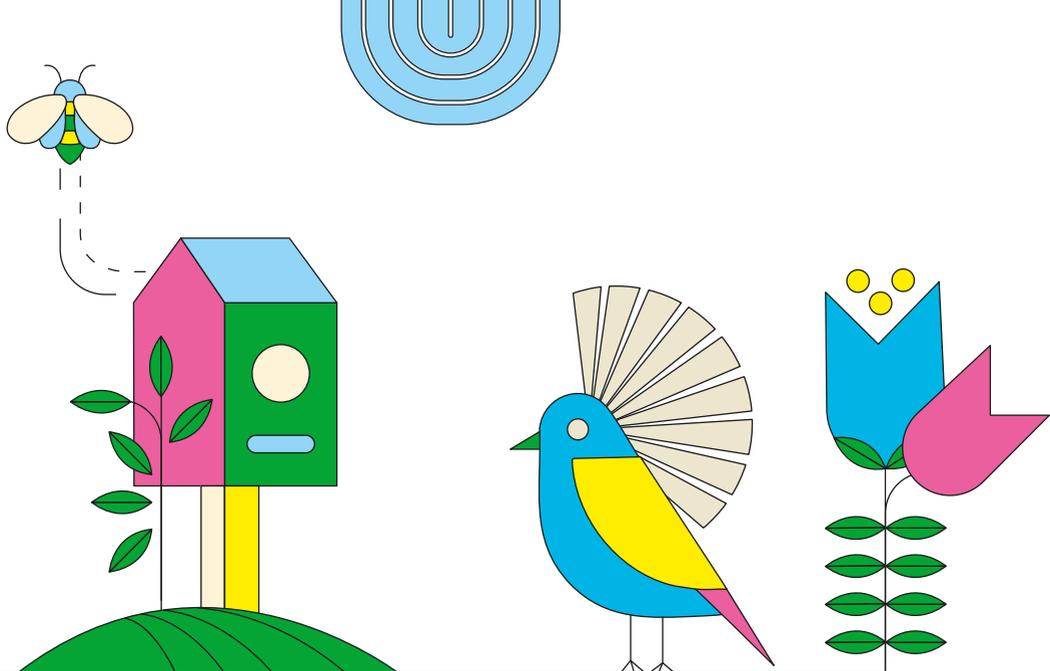
Il est important de concilier le maintien des espèces et les travaux. De même, lors d'une nouvelle construction, des solutions existent pour accueillir différentes espèces. Renseignements détaillés sur les sites suivants :

<https://bati.natagora.be/>

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/renovation-du-bati-et-biodiversite/renovation-du-bati-et-biodiversite-le-guide-technique>

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/ressources-pedagogiques-nature-en-ville/biodiversite-et-bati>

ATTENTION ! Avant d'entreprendre des travaux sur les façades, la toiture ou d'autres éléments des bâtiments, il est important de vérifier si des espèces, ou leurs nids, sont présents. Ces espèces sont protégées, et toute dégradation, altération de leur nid ou des individus eux-mêmes est interdite.



INSTALLER DES NICHOURS, GÎTES ET C^{IE} POUR LA FAUNE SAUVAGE



AMÉNAGEMENT



d'un tas de feuilles ou d'herbes sèches



Été/ Automne



**Pied d'une haie, d'arbres,
pied d'un mur, zone
tranquille, de préférence
exposition ensoleillée
ou semi-ombragée**



Quelques m²

Intérêt :

Offrir un habitat aux invertébrés : site de nidification, lieu d'alimentation, abri.

d'un tas de feuilles ou d'herbes sèches

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Herbes hautes fauchées ou coupées (les laisser sécher 2 ou 3 jours avant de les mettre en tas)
- Feuilles mortes tombées au sol

MODE OPÉRATOIRE

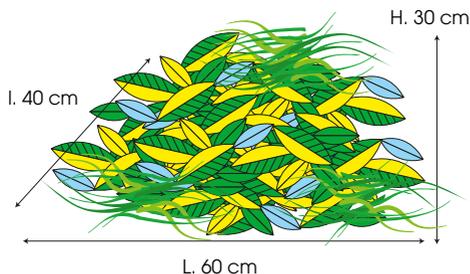
Il est possible de réaliser des tas d'herbes sèches et d'autre part des tas de feuilles et à d'autres endroits du jardin de mixer les deux. Plus il y a de combinaisons différentes, plus il y a de possibilités d'accueil de la faune.

Réaliser des tas d'au moins
L 60 cm x l 40 cm x H 30 cm

Si possible, créer plusieurs tas, de feuilles, d'herbes, et de feuilles et d'herbes mélangées, en différents endroits de votre jardin :

- Renforcer de temps en temps la moitié des tas avec de nouvelles feuilles ou herbes.
- Laisser l'autre moitié évoluer naturellement.

Laisser les tas au moins 1 année complète et si possible plus longtemps, jusqu'à leur décomposition.



Les décomposeurs

Toute la matière végétale qui tombe sur le sol est dégradée petit à petit par les organismes du sol. Les ouvriers de cette véritable usine sont nombreux et très variés : les collemboles, acariens et autres fragmentent les feuilles, herbes... tandis que les bactéries et les champignons décomposent petit à petit les substances organiques pour donner de la matière minérale assimilable.

AMÉNAGEMENT



d'un tas de pierres



© Olivier GANNE



Toute l'année



Plein soleil, endroit calme



< 5m²

Intérêt :

Offrir un habitat :

- Aux araignées, insectes (abeilles sauvages...)
- Aux escargots et autres mollusques
- Aux lézards des murailles et autres reptiles
- Aux crapauds et autres amphibiens

AMÉNAGEMENT



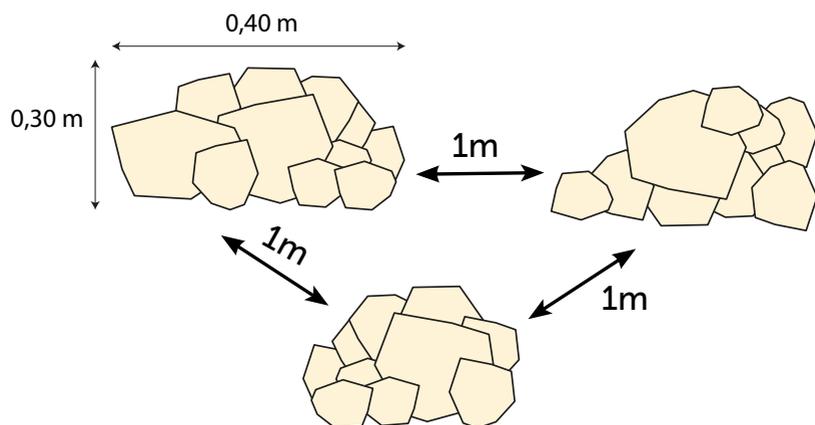
d'un tas de pierres

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Pierres de 10-20 cm de diamètre

MODE OPÉRATOIRE

- Placer les pierres en tas, dans un rangement aléatoire.
- En cas d'installation de plusieurs tas, laisser un espace d'au moins 1 mètre entre chacun.



Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)

Le Lézard des murailles est le plus commun des lézards dans notre région. Il est présent y compris en ville du moment qu'il trouve des insectes pour se nourrir et un abri nécessaire lorsqu'il est dérangé. Les tas de pierres et les murets avec des anfractuosités sont très favorables au Lézard des murailles.

AMÉNAGEMENT



d'un tas de branches



Toute l'année



Pied d'une haie, zone tranquille, exposition soleil ou semi-ombragée



Taille minimum d'un tas =
L 60 cm x l 40 cm x H 30 cm

Intérêt :

Offrir un habitat aux invertébrés : site de nidification, lieu d'alimentation, abri

d'un tas de branches

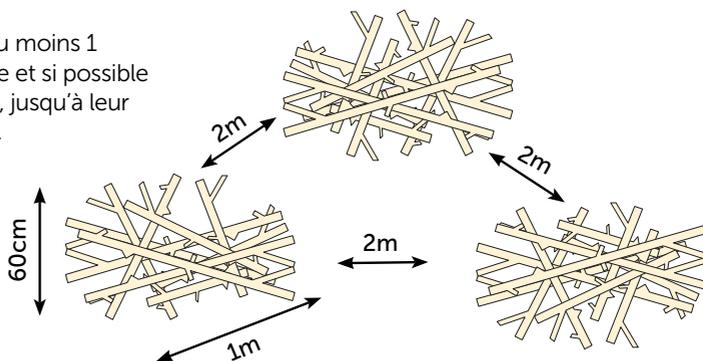
MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Branches mortes (de 2 à 3 cm de diamètre)

MODE OPÉATOIRE

- Réaliser un tas d'une taille minimum de L 60 cm x l 40 cm x H 30 cm.
- Si possible, créer plusieurs tas en différents endroits du jardin, séparés de quelques mètres :

 - Renforcer la moitié des tas avec de nouvelles branches et feuilles.
 - Laisser l'autre moitié évoluer naturellement.
 - Laisser les tas au moins 1 année complète et si possible plus longtemps, jusqu'à leur décomposition.



Le Bourdon des prés (*Bombus pratorum*)

C'est une espèce qui s'installe fréquemment en milieu urbain, dans les parcs et jardins. Dès février, les femelles sortent de leurs abris hivernaux et les mâles volent plus tard, en mai. Ils utilisent comme site de nidification des amas de végétation sèche, des cavités dans les arbres, des galeries de micro-mammifères.

AMÉNAGEMENT



d'un tas de rondins



© Claire MARCADET



Toute l'année



**Pied d'un mur, d'une haie,
d'une clôture ou d'un talus ;
Endroits semi-ombragés
à ensoleillés, à l'abri du
vent, exposition sud-est de
préférence**

Intérêt :

Offrir un gîte et un espace de nidification:

- Aux petits mammifères (mulots, campagnols...)
- Aux reptiles (lézards, orvets...)
- Aux abeilles sauvages et autres insectes

AMÉNAGEMENT



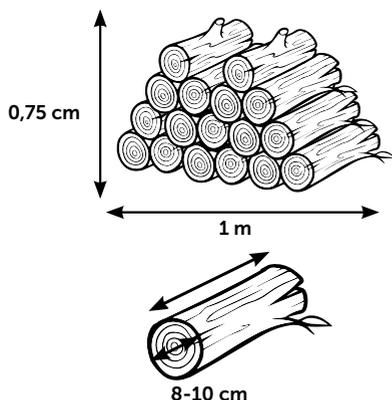
d'un tas de rondins

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Prévoir entre 10 et 20 rondins de différents diamètres (maximum 10 cm), d'une longueur de 30 à 70 cm
- Varier les essences de bois : chêne, bouleau, saule...

MODE OPÉRATOIRE

- Créer une litière de feuilles et empiler les rondins par-dessus.
- Croiser les rondins en veillant à ce que ne soit pas trop compact et qu'ils offrent des espaces suffisants entre eux.
- Dans le bas du tas, aménager 3 cavités au sol, de 5cm d'ouverture et 30 cm de profondeur.



👍 *Tout un écosystème !*

Des champignons, des coléoptères comme les petites-biches s'établissent dans le bois, ainsi que des petits capricornes. Leurs trous de sortie font le bonheur des abeilles solitaires qui y entassent le pollen vital pour leurs larves. D'autres, comme le xylocope (l'abeille charpentière) creusent des galeries dans le bois ramolli par l'action des champignons.

AMÉNAGEMENT



d'un tas de terre ou de sable



© Olivier GANNE



Fin d'hiver



**Plein soleil,
endroit calme**



dès 1m²

Intérêt :

Offrir un habitat :

- Aux abeilles terricoles (70% des hyménoptères)
- Aux guêpes
- Aux autres invertébrés

AMÉNAGEMENT



d'un tas de terre ou de sable

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Pour un tas de 50 cm de haut sur 1m de diamètre :

- 0,20 m³ de sable (pas trop fin pour la tenue du tas) ou de terre
- quelques pierres plates
- quelques branches ou rondins

MODE OPÉRATOIRE

Tas de terre :

- Tasser la terre d'un seul côté (l'autre côté est laissé non tassé).
- Disposer quelques pierres plates et petites branches sur le tas sans recouvrir toute la surface.

Tas de sable :

- Pour éviter que le sable ne se disperse, disposer des rondins de bois ou de pierres tout autour du tas.
- Ajouter des petites branches ou des pierres plates dessus, pour dissuader les chats sans tout recouvrir.

Entretien en hiver pour éviter la pousse de l'herbe sur le tas (la terre ou le sable doivent rester nus).



La Collète du Lierre (*Colletes hederae*)

Cette abeille solitaire recherche essentiellement le pollen du lierre au moment de sa floraison en automne. Chaque femelle creuse individuellement une galerie dans un sol sablo-argileux pour pondre mais chaque lieu favorable peut réunir plusieurs centaines d'individus. L'installation de petits talus ou de

surfaces planes de sable exposés plein sud permet à cette espèce et à d'autres espèces du genre *Colletes* ou *Andrena* de se développer dans nos jardins.

CRÉATION



d'une spirale aromatique



© Olivier GANNE



Automne



Plein soleil, proche du potager / verger



Spirale de 3,20m x 1m de haut (au centre)

Intérêt :

Offrir un gîte :

- Aux araignées, insectes (abeilles sauvages...)
 - Aux escargots et autres mollusques
 - Aux lézards des murailles et autre reptiles
 - Aux crapauds et autres amphibiens
- Offrir une source de nourriture aux insectes pollinisateurs

CRÉATION



d'une d'une spirale aromatique

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Pour une spirale de 3,20m x 1m de haut (au centre) – Dimensions à adapter en fonction de la taille du jardin



1,5 à 2 m³ de pierres
plates ou briques
pour constituer les
bordures de la spirale.



**1 brouette de sable +
0,5 à 1 m³ de gravats**
(graviers, galets, pierres
de différentes tailles...)
pour servir de drain



**1,5 à 2 m³
de terre**



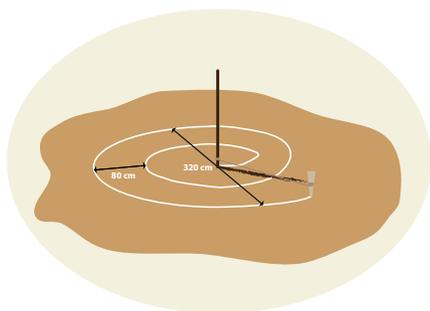
Un peu de
compost

Divers petits éléments pour création
d'abris (tiges creuses, tiges à moëlle,
bûches percées de trous...)



*Si vous souhaitez agrémenter votre spirale
d'un petit bassin : un peu plus de sable pour
le fond du bassin et un morceau de bâche
étanche.*

MODE OPÉRATOIRE

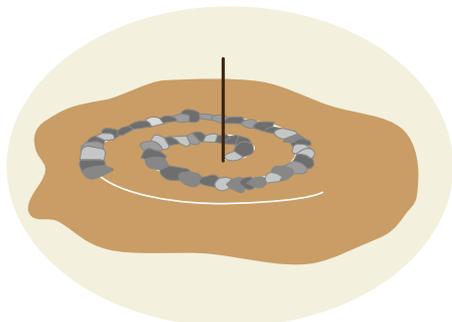


Étape 1 :

Dessiner la forme de la spirale à l'aide
d'une traînée de sable. Veiller à laisser un
espacement suffisamment large (80 cm)
entre les tracés.

Étape 2 :

Décaisser les fondations : 20 cm de
profondeur x la largeur du mur souhaitée +
5 cm de part et d'autre pour une meilleure
stabilité. Comblers cette tranchée d'une
couche drainante composée de sable et de
cailloux/graviers.

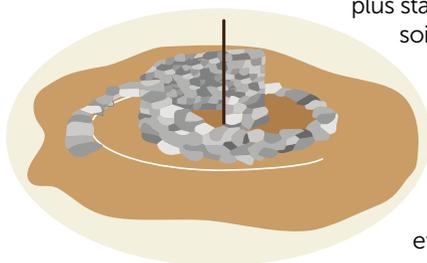


d'une spirale aromatique

Étape 3 :

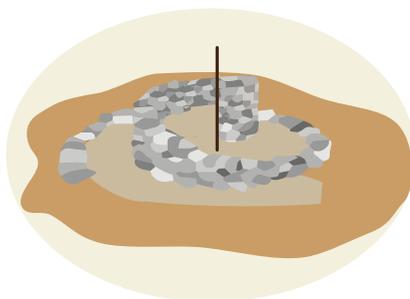
Déposer les premières pierres en suivant le sable et en commençant par le centre de la spirale. Le centre est l'endroit le plus haut puis la hauteur décroît progressivement jusqu'en périphérie, à ras de terre. Monter les couches de pierres en faisant légèrement pencher la paroi vers l'intérieur pour la rendre plus stable. Il est important que les pierres ne

soient pas cimentées et laissent des espaces pour permettre aux plantes de s'installer et à la faune de s'y réfugier. Il est possible également d'insérer des petits éléments (tiges, argile, ...) entre les pierres à divers endroits. Ces abris doivent être orientés sud ou sud-est, protégés des vents froids et de la pluie.



Étape 4 :

Au centre de la spirale, disposer une couche drainante sur environ la moitié de la hauteur avec des cailloux/graviers. Par-dessus, déposer une couche d'un mélange de terre et de sable grossier de 20 à 30 cm. Pour finir, ajouter une couche de terre dans la partie basse, la zone doit être fraîche, riche et humifère. Si votre terre est plutôt pauvre, faire un apport de compost.



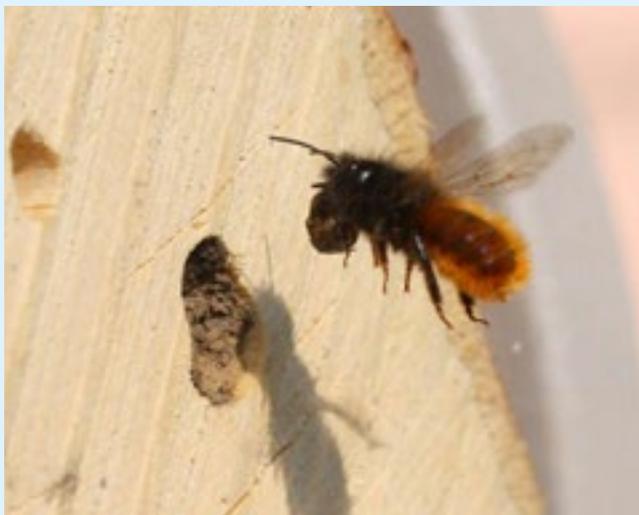
Étape 5 :

Plus on monte dans la spirale, plus les conditions sont sèches, pauvres et parfaites pour les plantes qui redoutent l'humidité.

- Plantes possibles en partie haute / zone sèche : romarin, lavande, thym, sauge, hysope, rue, sarriette...
- Plantes possibles en partie intermédiaire : bourrache, origan, ciboulette, pimprenelle...
- Plantes possibles en partie basse / zone fraîche : cresson, oseille, basilic, cerfeuil, ... A adapter selon les envies avec des espèces mellifères, nectarifères.

ATTENTION ! Éviter la menthe et la mélisse qui peuvent devenir envahissantes !

d'une d'une spirale aromatique



L'Osmie cornue (*Osmia cornuta*)

Cette abeille solitaire utilise des cavités allongées de 8 à 10 mm de diamètre pour faire son nid (tiges creuses, trous dans les murs, le bois...). Tout le printemps, elle aménagera, dans chaque nid, une quinzaine de loges individuelles séparées par des cloisons maçonnées où elle déposera un œuf sur une boule de nectar et de pollen récoltés. La larve se développera tout l'été et l'adulte ne sortira que l'année suivante. La mise en place de tas de branches et d'herbes laissées d'une année sur l'autre pourra favoriser la recherche de tiges creuses nécessaires à cette abeille. Les interstices des murets pourront également servir aux osmies.

d'un muret de pierres sèches



© Olivier GANNE



Toute l'année



Plein soleil, zone peu végétalisée

Intérêt :

- Offrir un gîte :
 - Aux araignées, insectes (abeilles sauvages...)
 - Aux escargots et autres mollusques
 - Aux lézards des murailles et autre reptiles
 - Aux crapauds et autres amphibiens
- Offrir une source de nourriture aux insectes pollinisateurs

CRÉATION



d'un muret de pierres sèches

Pour 1 muret de 2 m de long, 50 cm de large et 60 cm de haut

MATÉRIEL NÉCESSAIRE



- **1 m³ de pierres** plates de tailles variées



- **Une pelle**

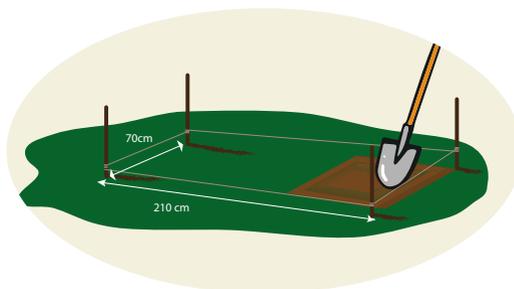


- **Un cordeau**

- Forme aplatie pour faciliter le montage
- Grandes pierres plates pour les fondations
- Longues pierres pour la solidité (boutisses)

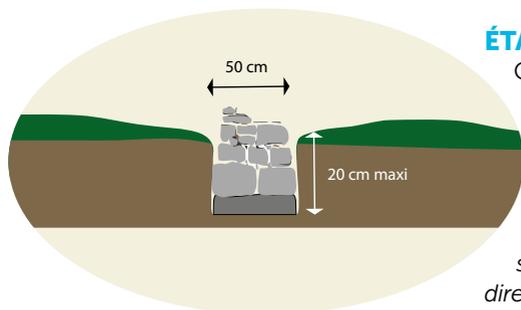
> privilégier la récupération lors de la démolition d'un mur à proximité, d'une maison...

MODE OPÉRATOIRE



ÉTAPE 1 :

Délimiter le tracé avec un cordeau.



ÉTAPE 2 :

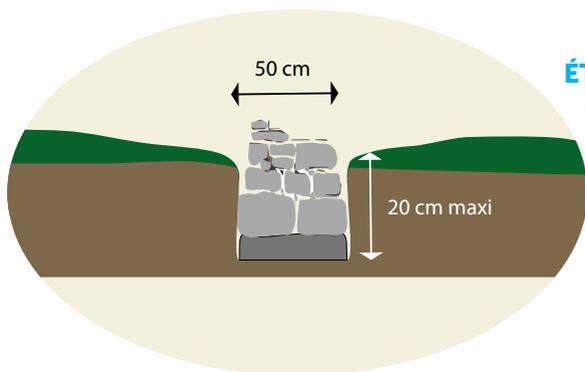
Creuser des fondations sur 15/20 cm de profondeur et dépassant de 10 cm de part et d'autre la largeur du mur (soit 70 cm de large) et y disposer les pierres larges.

(Possibilité également si le sol est stable de déposer les premières pierres directement sur le sol sans fondations)

CRÉATION



d'un muret de pierres sèches

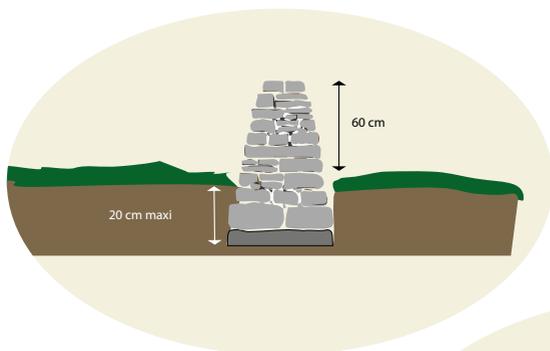


ÉTAPE 3 :

Monter le mur sans joints en assurant un bon calage avec des petites pierres et le croisement des pierres entre elles (monter en quinconce) pour assurer la stabilité du mur.

- Possibilité de caler les pierres entre elles avec un peu de sable, de terre ou d'argile, en veillant à toujours laisser certaines cavités (trous de tailles variées).

Pour diversifier les cavités, vous pouvez même ajouter quelques brindilles de bois dans certaines d'entre elles (utiles pour les abeilles sauvages).

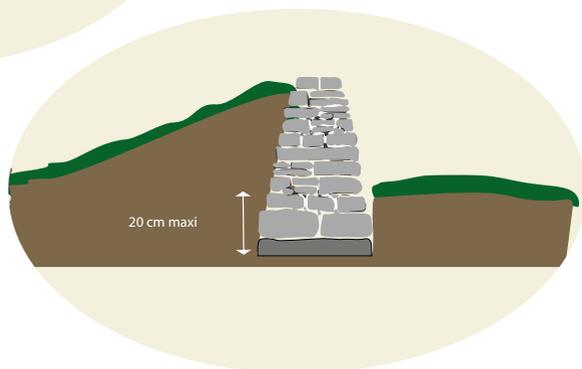


ÉTAPE 4 :

Continuer à monter le mur sur la hauteur de 60 cm.

Possibilité de monter la terre sur la partie arrière afin de stabiliser l'ensemble du muret.

Ne pas chercher à « boucher » tous les trous, de nombreux habitants viendront bientôt les coloniser.



d'un muret de pierres sèches



L'Alyte accoucheur (*Alyte obstetricans*)

Ce petit crapaud est un des rares amphibiens à se maintenir en milieu très urbain à Nantes. Son chant composé d'une jolie note flûtée caractéristique « Tou ! » est émis de mai à juillet et permet de le repérer. Il est lié à la présence de points d'eau (mares, bassins) et de vieux murs ou tas de pierres, d'où l'importance d'en conserver ou d'en créer dans les jardins.

INSTALLATION



d'un nichoir à passereau



Automne



Sur un arbre, faible présence de cavités (*vieux arbres ou bâtiments*)



Installation à 2/3m de hauteur

Intérêt :

Offrir un gîte pour la nidification des passereaux

INSTALLATION



d'un nichoir à passereau

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Nichoir à fabriquer avec du bois brut, non traité, non peint et résistant, d'une épaisseur de 18 mm. (Cf. plans de fabrication)
- Il est aussi possible de commander des nichoirs déjà fabriqués
- Collier de tuteurage ou fil de fer avec cale pour protéger le tronc

MODE OPÉRATOIRE

- Installer le nichoir le long d'un tronc à 2-3 m de hauteur minimum, au calme, exposition est/sud-est à l'abri des vents dominants et de la pluie, jamais en plein soleil ou à l'ombre complète.
- Chaque année, en septembre-octobre, nettoyer le nichoir pour prévenir les risques de maladie et les invasions de parasites. Le vider de tous ses matériaux, brosser l'intérieur avec une brosse métallique.

PRÉCAUTIONS :

- À l'abri des prédateurs (attention particulière par rapport aux animaux de compagnies tels que les chats)
- Distances minimales entre deux nichoirs pour la même espèce :
 - 15 à 20 m pour la Mésange bleue, le Gobemouche gris,
 - 40 à 50 m pour la Mésange charbonnière,
 - 70 à 80 m pour la Sittelle torchepot.

ESPÈCES ACCUEILLIES



- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Sittelle torchepot
- Gobemouche gris
- Grimpereau des jardins
- Rougequeue noir

INSTALLATION

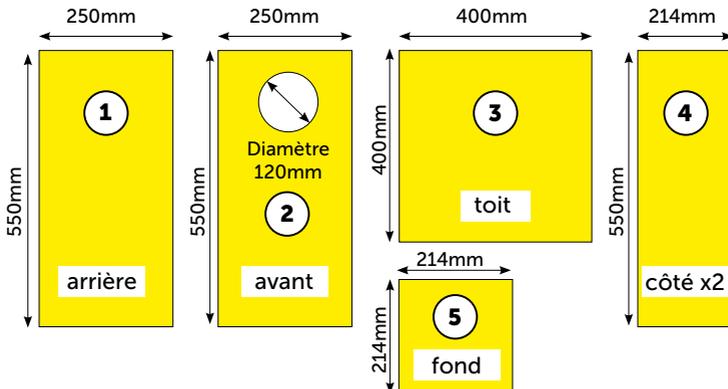
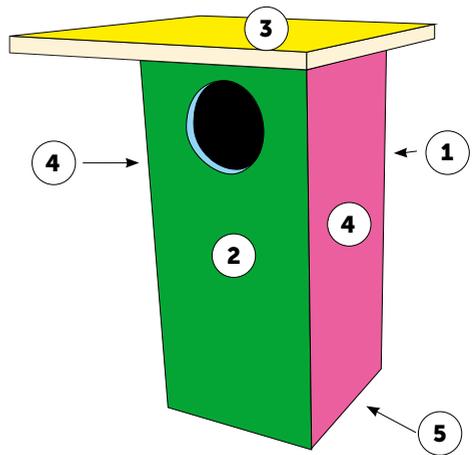
d'un nichoir à passereau



👍 Le Gobemouche gris
(Muscicapa striata)

Ce petit oiseau insectivore est migrateur et présent dans notre région d'avril à septembre. Il est en déclin depuis les années 1990 (-56%) à cause notamment de la modification des habitats forestiers (coupe des vieux arbres de haut jet) et la disparition des insectes. Le maintien de grands arbres et l'aménagement de nichoirs permettent à cette espèce, pouvant être présente dans les jardins, de pouvoir mener à bien sa nichée.

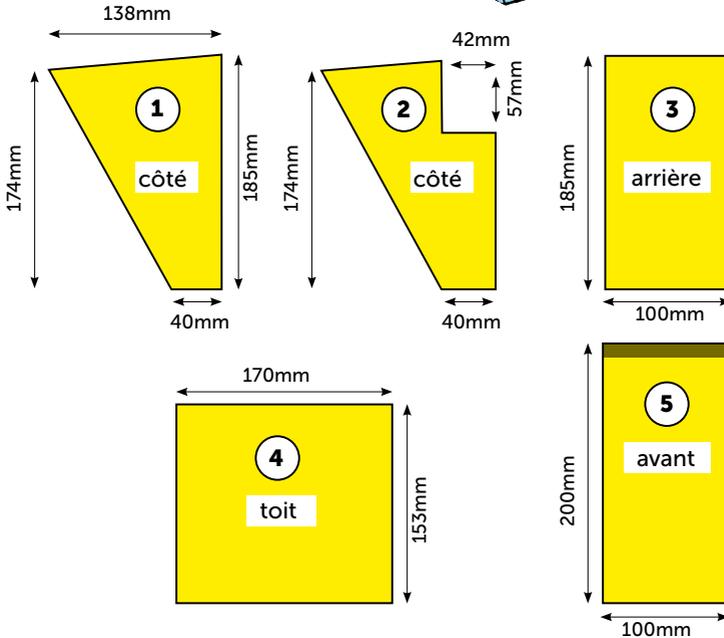
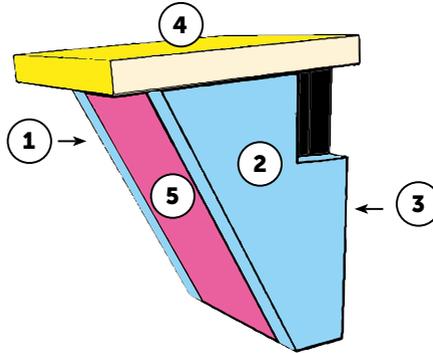
EXEMPLE PLAN NICHoir GOBEMOUCHE GRIS



INSTALLATION

d'un nichoir à passereau

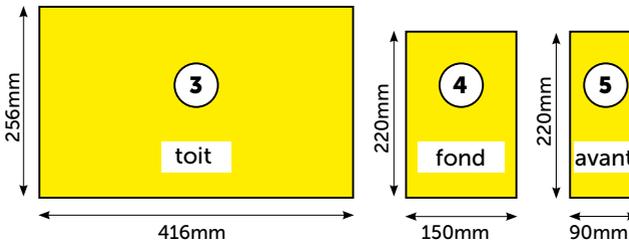
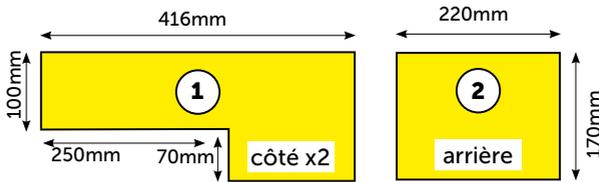
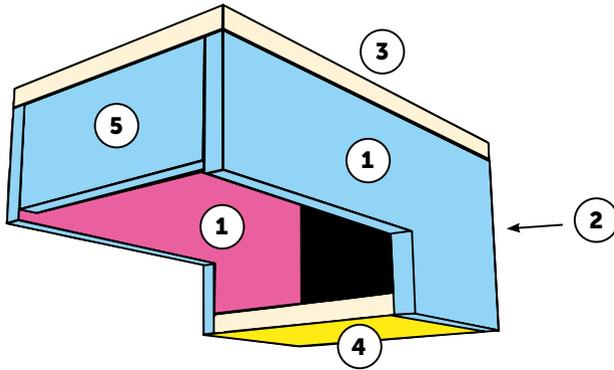
PLAN NICOIR GRIMPEREAU



INSTALLATION

d'un nichoir à passereau

PLAN NICOIR ROUGE QUEUE NOIR

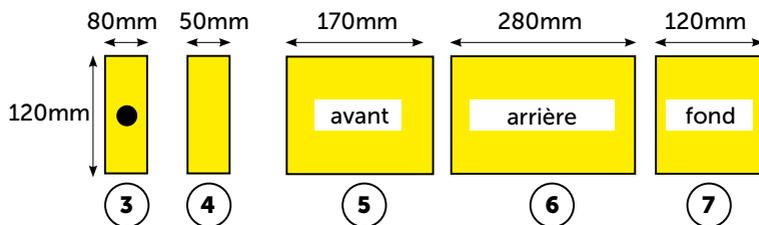
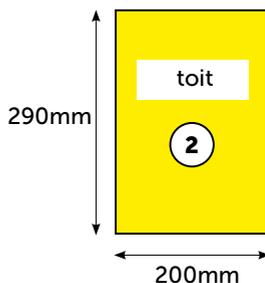
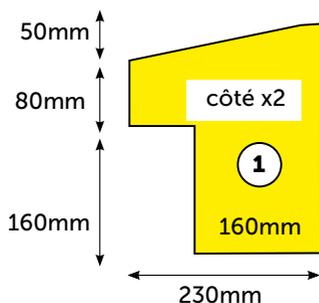
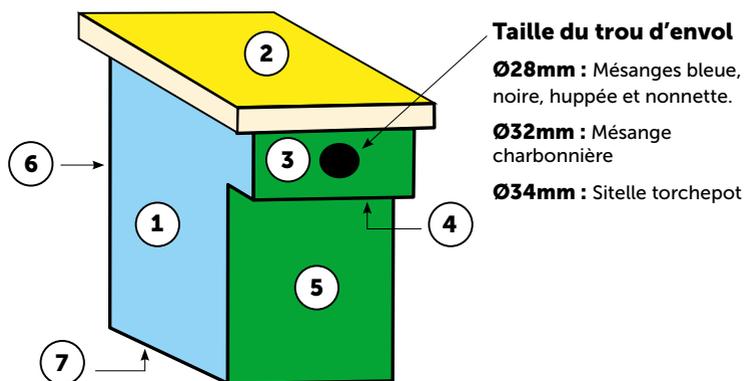


INSTALLATION



d'un nichoir à passereau

PLAN NICOIR POUR MÉSANGE OU SITELLE TORCHEPOT



INSTALLATION



d'un nichoir à hirondelle



**Automne-début
d'hiver**



**Sur les façades de bâtiments
ou dans des bâtiments
ouverts**



**Minimum 3 à 4 mètres de
hauteur**

Intérêt :

Offrir un habitat pour la nidification
des hirondelles : Hirondelle rustique et
Hirondelle de fenêtre

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Nids ou nichoirs à hirondelles
à acheter dans le commerce, ou
à fabriquer soi-même (*cf. mode
d'emploi*)

INSTALLATION

d'un nichoir à hirondelle

MODE OPÉRATOIRE

- Hirondelle de fenêtre : installer au moins 2 nids (et plus si possible) car elles nichent en colonies.
- Placer les nids sous l'avancée de toit, sur le rebord ou le dessous d'un balcon, les uns à coté des autres, à minimum 3 m de hauteur. Si nécessaire, installer une planche anti-salissures en dessous.
- Hirondelle rustique : installer le nichoir à l'intérieur d'un bâtiment (grange, hangar, garage ouvert...), au moins en partie exposé vers l'extérieur, en

veillant à ce que le bord supérieur soit situé à 5 cm en dessous du plafond. Possibilité d'installer un nid ou plusieurs espacés d'au moins un mètre les uns des autres.

- Orientation : Est/sud-est à l'abri des vents dominants et pluies. À l'abri des prédateurs (animaux de compagnie par exemple).

Les hirondelles fonctionnent par habitude. Les nichoirs peuvent mettre plusieurs années avant d'être occupés.

MODE D'EMPLOI

Pour 1 nid :

- un morceau de grillage (*type grillage à poule*) d'environ 25 cm x 15 cm
 - argile ou mélange plâtre + terre + paille ou foin (*coupé en petits morceaux*)
 - 1 planche en bois brut non traité (*pour le nid d'hirondelle rustique*) ou 2 planches en bois brut non traité (*pour le nid d'hirondelle de fenêtre*), de 25 cm x 15 cm
 - pince coupante
 - clous et marteau
 - un grand bol ou petit saladier (*environ 15 cm de diamètre*)
- Former une demi sphère avec le grillage en vous aidant du bol, en laissant une ouverture sur le dessus
- La fixer sur la planche de bois grâce aux clous

- Recouvrir petit à petit l'intérieur du grillage avec l'argile ou le mélange plâtre/terre/foin, en veillant à remplir progressivement les trous grâce à des petites boules (l'application de morceaux de trop grande taille renforce le risque de craquellement au séchage). L'argile ne doit pas être trop humide pour ne pas se craqueler en séchant. Recouvrir l'ensemble d'une épaisseur d'environ 2 cm (bien lisser l'intérieur).
- Pour le nid d'hirondelle de fenêtre clouer la deuxième planche sur le dessus et former un trou d'envol de 6 cm de large et de 2 cm de hauteur sur le dessus du nid.

Hirondelle rustique



Hirondelle de fenêtre



INSTALLATION



d'un nichoir à martinet



**Automne,
début hiver**



**Sur les façades
de bâtiments ou
bâtiments ouverts**



**À une hauteur de
5 m minimum**

Intérêt :

Offrir un gîte pour la nidification des martinets noirs



INSTALLATION

d'un nichoir à martinet

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Nichoir à fabriquer avec du bois brut, non traité, non peint et résistant, d'une épaisseur de 18 mm (Cf. plan de fabrication).

- Des nichoirs prêts à l'emploi sont également disponibles dans le commerce
- Dimensions 15,5 x 31,5 x 18 cm ; trou d'envol : 60x 30 cm
- Équerres, système de fixation

MODE OPÉRATOIRE

- Installation : Au minimum deux nids proches les uns des autres (les martinets nichent en colonies) avec espacement d'au moins un mètre.
- Orientation : Est/sud-est à l'abri des vents dominants et pluies.
- Chaque année, en septembre-octobre, nettoyer le nichoir pour prévenir les risques de maladies et les invasions de parasites. Le vider de tous ses matériaux, brosser l'intérieur avec une brosse métallique.

Nb : il est possible que les premières années le nid reste vide, c'est normal. Il suffira qu'un couple s'installe et les autres suivront.

INSTALLATION



d'un nichoir à martinet



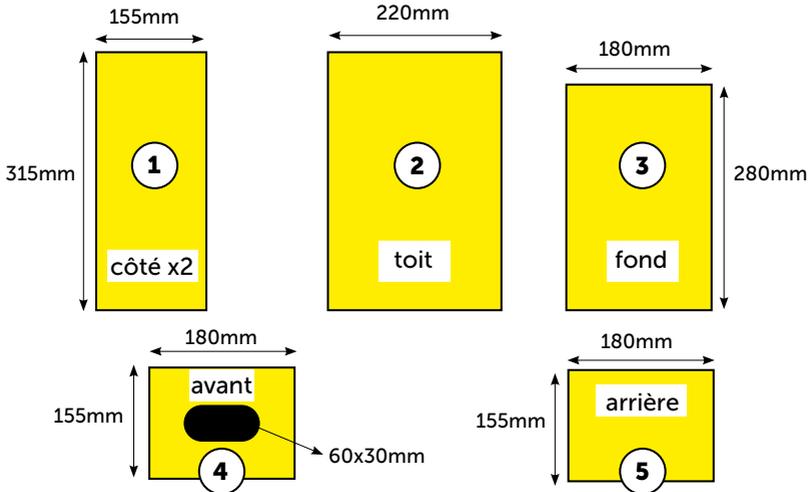
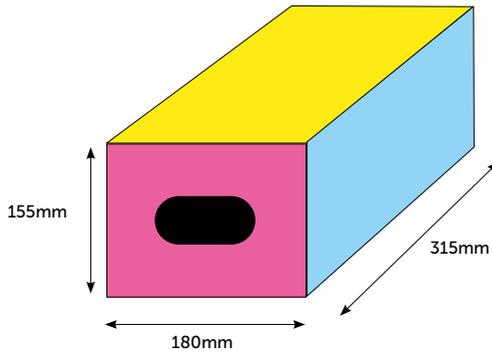
Hirondelles et martinets

Ces oiseaux, habitués de nos jardins, sont de grands consommateurs d'insectes. Les hirondelles, comme les martinets, se servent des habitations pour établir leur nid. Les populations d'hirondelle rustique, d'hirondelle de fenêtre et de martinet noir sont en fort déclin en France à cause notamment de l'emploi d'insecticides ou la modification architecturale des bâtiments. La pose de nichoirs sur les bâtiments peut favoriser la réussite de leur reproduction.

INSTALLATION

d'un nichoir à martinet

PLAN NICOIR MARTINET



INSTALLATION



d'un nichoir chouette hulotte



Automne



**Sur les façades de
bâtiments ou bâtiments
ouverts (hangars)**



**hauteur de 6
à 10 m minimum**

Intérêt :

Offrir un gîte pour la nidification de ce rapace nocturne, espèce protégée, qui subit la raréfaction de son lieu de reproduction principal : les cavités des vieux arbres

d'un nichoir à chouette hulotte

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Nichoir à fabriquer avec du bois brut, non traité, non peint et résistant, d'une épaisseur de 18 mm (voir plan de construction) ou achat de nichoirs prêts à l'emploi
- Collier de tuteurage ou fil de fer avec cale pour protéger le tronc.

MODE OPÉRATOIRE

- Installation : Le long d'un arbre entre 4-6 mètres de haut, au calme.
- Orientation : Est/sud-est à l'abri des vents dominants et pluies, jamais en plein soleil ou à l'ombre complète.
- Chaque année, en septembre-octobre, nettoyer le nichoir pour prévenir les risques de maladies et les invasions de parasites. Le vider de tous ses matériaux, brosser l'intérieur avec une brosse métallique.



La Chouette hulotte (*Strix aluco*)

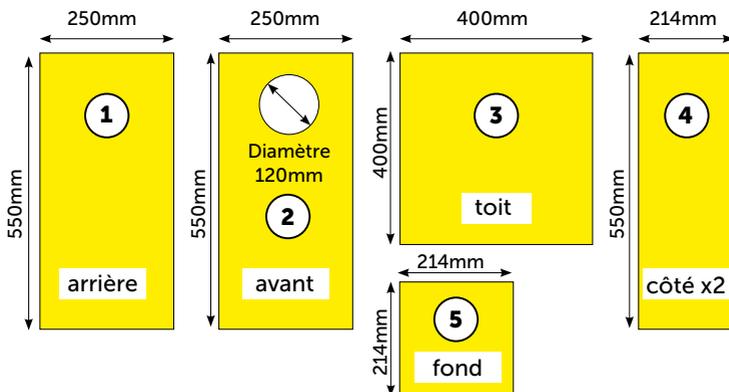
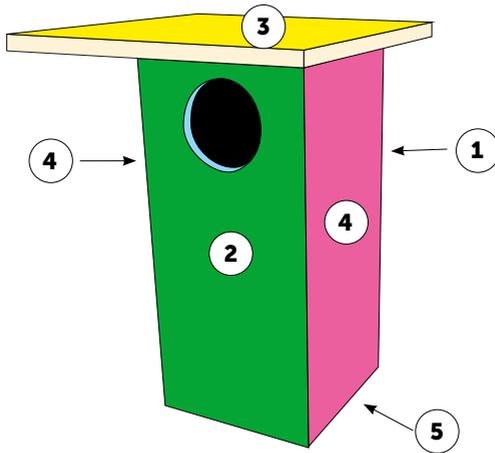
Souvent seul rapace nocturne présent jusqu'au cœur des villes, le « chat huant » interpelle par sa présence sonore tout au long de l'année. Nichant dès février, les jeunes sont nourris par les adultes de proies diverses, surtout des petits mammifères : mulots, campagnols, taupes... L'espèce prend facilement possession des nichoirs qui sont utiles lorsque les grands arbres et bâtiments à cavités sont rares ou absents.



INSTALLATION

d'un nichoir chouette hulotte

PLAN NICOIR CHOUETTE HULOTTE



AMÉNAGEMENT



d'un abri à hérisson



Septembre



**Pied d'une haie,
d'un mur**



Quelques m²

Intérêt :

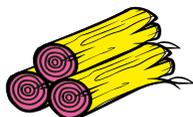
Offrir un habitat pour la reproduction et l'hibernation des hérissons

AMÉNAGEMENT



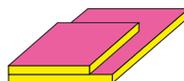
d'un abri à hérisson

MATÉRIEL NÉCESSAIRE



50 rondins bois

40-60 cm de long et de
5 à 10 cm de diamètre.



2 planches bois durs

(1 de 30x20 cm et 1 de 40x30 cm) ou
caisse en bois (50x60 cm, ex : caisse
bouteilles de vins, cagettes, etc)



Une pelle-bêche / Pelle



Branches mortes, paille, feuilles mortes



© Aline CORBEAUX

Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

Dès les premiers jours de redoux en hiver, le hérisson sort de son refuge pour aller se nourrir de lombrics, escargots, limaces, insectes, petits fruits... Il s'abrite sous les haies, les tas de branchages, les rondins de bois. En ville, l'installation de gîtes à hérisson permet de remplacer ces abris moins présents dans les parcs et jardins parfois trop entretenus.

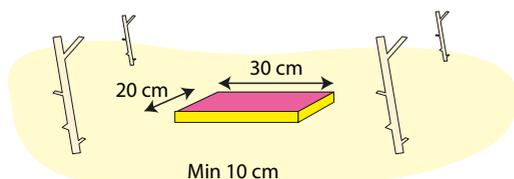
AMÉNAGEMENT



d'un abri à hérisson

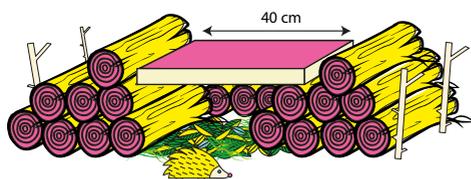
MODE OPÉRATOIRE

Choisir l'emplacement, avec une orientation de l'ouverture : Sud ou Sud-Est, de préférence à l'abri des vents dominants et de l'ensoleillement direct.



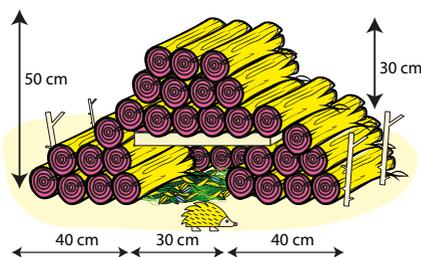
ÉTAPE 1 :

Poser la plus petite planche sur le sol ou retourner la caisse en bois sur le sol et la découper sur l'un des coté en formant une ouverture de 15 cm x 15 cm de large.



ÉTAPE 2 :

Monter des tas de rondins de part et d'autre. Hauteur : 20 cm
Largeur : 40 cm.



ÉTAPE 3 :

Poser dessus la plus grande planche en guise de toit. Garnir de feuilles mortes, foin, paille.

ÉTAPE 4 :

Vers l'extérieur : Former un petit corridor devant cette « chambre » avec les rondins, pour limiter le passage des prédateurs et l'arrivée d'eau. Largeur : 15 cm, Hauteur : 15 cm, Longueur : 20 cm.

ÉTAPE 5 :

Recouvrir l'ensemble de rondins de bois sur 30 cm environ.
Dimensions de l'abri :
L 110x H 50x l 100 cm.



INSTALLATION

d'un gîte à chauve-souris



Octobre-novembre



**Exposition sud/sud-est
de préférence, sur un
arbre isolé ou en lisière,
ou sur un bâtiment**



**à 3-4 m de
hauteur**

Intérêt :

Offrir un gîte pour les chauves-souris pendant la saison favorable (printemps/été)



INSTALLATION

d'un gîte à chauve-souris

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Gîte à fabriquer avec du bois brut, non traité, non peint et résistant (voir plan de construction) ou à acheter tout fait
- Collier de tuteurage ou fil de fer avec cale pour protéger le tronc (fixation à l'arbre)
- Équerres si fixation à un bâtiment

- Installation : Le long d'un tronc ou sous un toit, à l'abri de la lumière, du bruit, des vents dominants et de la pluie (exposition sud/sud-est).
- Hauteur : À 3-4 m au-dessus du sol, sans obstacle immédiat à la verticale (attention, les chauves-souris se laissent tomber pour décoller).

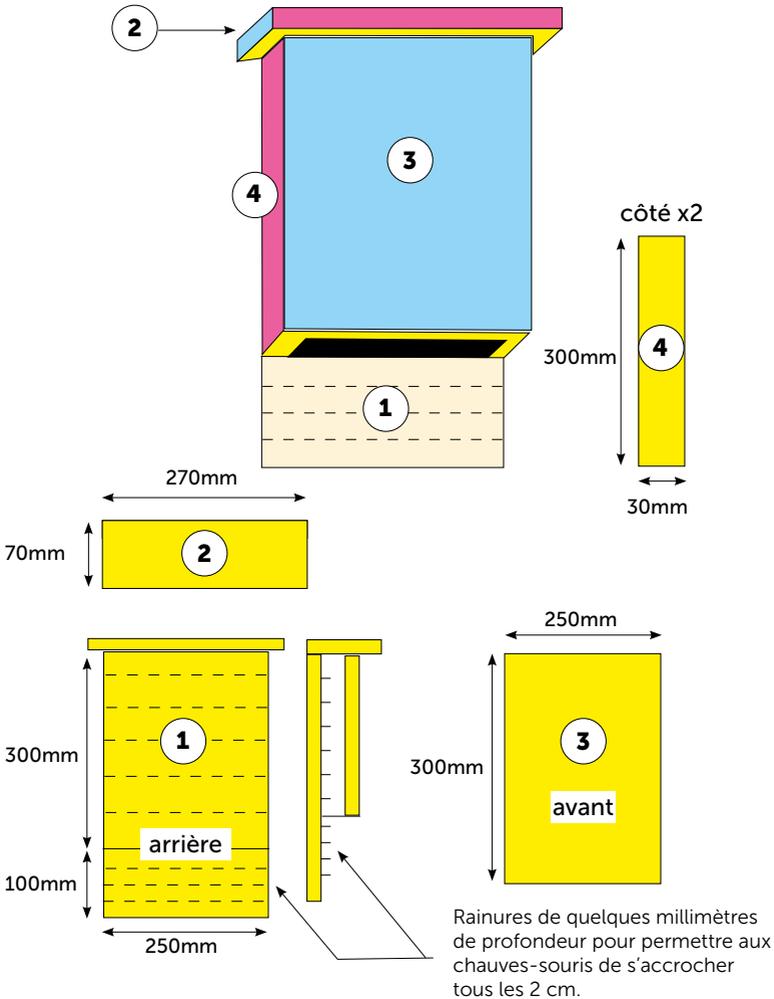
La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)

La Pipistrelle commune est la chauve-souris la plus présente en ville. Se nourrissant exclusivement d'insectes, elle chasse la nuit de mars à octobre autour des lampadaires et dans les parcs et jardins. Elle occupe, pendant cette période, comme gîte, toutes sortes de cavités (fissures de bâtiments, d'arbres, espaces derrière les volets...). L'hiver, elle trouve refuge dans des cavités mieux isolées afin de se protéger du froid. L'installation de gîtes en bois peut favoriser sa survie en ville, du printemps à l'automne.

INSTALLATION

d'un gîte à chauve-souris

PLAN NICHOR POUR CHAUVE-SOURIS



d'une haie sèche



Toute l'année



Toute exposition, en fonction du besoin



Dès 1 m linéaire

Intérêt :

- Valoriser ses déchets d'entretien du jardin (tailles, tontes)
- Offrir un gîte à la petite faune
- Nourrir le sol
- Abriter du vent des cultures potagères ou végétaux frileux
- Abriter du soleil ou de la vue
- Structurer le paysage
- Séparer des zones dans le jardin
- Supporter les plantes annuelles grimpantes

d'une haie sèche

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Pour une haie de 5 m linéaire et 1 m de hauteur (taille à adapter en fonction du jardin) :

- 10 à 12 piquets en bois brut non traité (diamètre 8 cm / H 1,50 m)
- 2-3 m³ de branchages de diamètres variés
- Quelques racines, feuilles mortes
- 2 cordeaux
- Une masse ou massette pour enfoncer les piquets



© Olivier GANNE

MODE OPÉRATOIRE

- Déterminer le linéaire et tirer 2 cordeaux parallèles espacés d'une largeur de 30 à 50 cm : plus l'espacement est étroit, plus les branchages pour le remplir devront être droits ; plus il est large, plus il faudra de matière.
- Planter à intervalles réguliers un piquet le long de chacun des 2 cordeaux. L'espacement idéal se situe entre 50 à 80 cm environ, à adapter en fonction de la taille de vos branchages. Les piquets doivent dépasser d'au moins 1 m du sol après mise en place.
- Entasser des branchages morts entre les piquets dans le sens de la longueur. Y incorporer des feuilles, racines mortes dans les espacements, au fur à mesure du montage.
- Dans le temps, la haie se décomposera, ce qui enrichira le sol au passage. La recharger régulièrement en fonction des tailles effectuées à proximité.



CHOISIR ET ASSOCIER LES BONNES PLANTES



LE BON PLANT !



© Mathilde RENARD



Automne / hiver



Partout dans le jardin



**Jeunes plants,
pour une meilleure
reprise**

Intérêt :

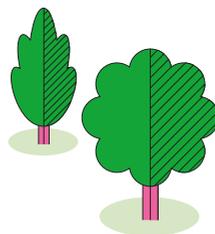
- Favoriser la préservation de la biodiversité locale et des écosystèmes
- Garantir une origine locale adaptée au territoire et au climat
- Améliorer la qualité des habitats pour la faune locale

LE BON PLANT !



MODE OPÉRATOIRE

- Choisir des plants labellisés "Végétal local" : ce label garantit l'origine locale des plants, leur adaptation aux conditions du territoire et leur production par des acteurs de proximité.
- Privilégier les pépinières spécialisées dans la vente de semences reproductibles (fertiles, permettant la récolte et le réensemencement) et libres de droits (non soumises à une propriété intellectuelle, assurant la liberté de cultiver, récolter et replanter avec les semis de l'année précédente).
- Opter pour des jeunes plants, notamment pour les arbres : la plantation d'un sujet d'un à deux ans favorise une bonne reprise et un meilleur enracinement (jeune plant en godet, maximum 50 cm de hauteur environ). En revanche, un plant de plus de 5 ans est à éviter, car il sera plus difficile à transplanter, la reprise sera plus difficile et très gourmande en eau et en soin.



LA MARQUE « VÉGÉTAL LOCAL »

La Marque Végétal local est un outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. C'est une marque de l'Office Français de la Biodiversité

Elle garantit que les semences et plants (ligneux et herbacés) sont sauvages et indigènes, issus de collecte en milieu naturel dans chaque aire biogéographique en France. Pour cela, 12 aires ont été définies pour les outre-mer et 11 pour la France métropolitaine. Chez nous, **c'est le massif armoricain !**

Cela garantit une grande diversité génétique (il n'y a pas de sélection dans les plants vendus), et une adaptation aux conditions météorologiques de la région.

Pour plus de renseignements :

<https://www.vegetal-local.fr/>

UNE PLACE

pour les plantes sauvages



© Mathilde RENARD



**Période de plantation
selon l'espèce**



**Prairie, jardin, potager,
massifs**

Intérêt :

- Attirer la faune locale dans son jardin
- Maintenir l'équilibre écologique local
- Fournir de la nourriture et un habitat aux pollinisateurs
- Prévenir l'implantation de plantes envahissantes

UNE PLACE



pour les plantes sauvages

MODE OPÉRATOIRE

Les plantes sauvages locales sont souvent plus adaptées à la biodiversité, offrent abris ou source de nourriture pour la faune. Leur faire une place aux côtés des plantes horticoles dans les massifs, la haie, la prairie, permet de renforcer l'accueil de la biodiversité.

LAISSER LA VÉGÉTATION SAUVAGE S'EXPRIMER

Dans les massifs, au pied de la haie et des arbustes, ou dans les zones moins utilisées du jardin, laisser pousser les plantes spontanées, intéressantes pour les insectes auxiliaires ou les pollinisateurs :

Nom commun	Nom latin	Attractivité	Type
Pissenlit	Taraxacum officinale	Pollinisateur	Herbacée
Berce sphondyle, Berce commune	Heracleum sphondylium	Pollinisateur	Herbacée
Plantains	Plantago sp.	Oiseau	Herbacée
Chicorée sauvage	Cichorium intybus	Pollinisateur Oiseau Auxiliaire	Herbacée
Lierre	Hedera helix	Pollinisateur	Grimpante / Ligneuse
Lamier jaune	Lamium galeobdolon	Pollinisateur	Herbacée
Bardane	Arcitum sp.	Pollinisateur	Herbacée
Ortie dioïque	Urtica dioica	Auxiliaire	Herbacée
Centauree jacée	Centaurea jacea	Auxiliaire	Herbacée
Pâquerette vivace	Bellis perennis	Auxiliaire	Herbacée
La ronce	Rubus sp.	Pollinisateur	Herbacée



UNE PLACE

pour les plantes sauvages

LES PLANTES SAUVAGES DES PRAIRIES

Favoriser les pollinisateurs en laissant pousser une prairie de plantes sauvages.

POUR ALLER PLUS LOIN

➔ « Transformation d'un gazon tondu en une prairie fauchée »

Nom commun	Nom latin	Attractivité	Type
Nielle des blés	<i>Agrostemma githago</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Souci des champs	<i>Calendula arvensis</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Bleuet	<i>Cyanus segetum</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Vipérine	<i>Echium vulgare</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Marguerite tétraploïde	<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Camomille sauvage	<i>Matricaria recutita</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Moutarde des champ	<i>Sinapsis arvensis</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Trèfle incarnat	<i>Trifolium incarnatum</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie
Matricaire inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Pollinisateur	Prairie fleurie

SEMER ET PLANTER DES PLANTES SAUVAGES

Nom commun	Nom latin	Attractivité	Type
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	Pollinisateur	Arbustes
Frêne à fleurs	<i>Fraxinus ornus</i>	Pollinisateur	Arbres
Pommier des bois	<i>Malus sylvestris</i>	Pollinisateur	Arbres
Néflier commun	<i>Malus sylvestris</i>	Pollinisateur	Arbres
Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>	Pollinisateur	Arbustes
Sureau	<i>Sambucus nigra</i>	Pollinisateur	Arbustes
Baguenaudier commun	<i>Colutea arborescens</i>	Pollinisateur	Arbustes
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Pollinisateur	Arbustes
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	Pollinisateur	Arbustes
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Pollinisateur	Arbustes
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	Pollinisateur	Arbustes
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	Pollinisateur	Arbustes
Nerprun alaterné	<i>Rhamnus alaternus</i>	Pollinisateur	Arbustes
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	Pollinisateur	Arbustes
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	Pollinisateur	Arbustes
Valériane des jardins	<i>Trifolium incarnatum</i>	Pollinisateur	Petites arbustes et grandes vivaces
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	Pollinisateur	Petites arbustes et grandes vivaces
Molène bouillon blanc	<i>Verbascum thaspus</i>	Pollinisateur	Petites arbustes et grandes vivaces
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	Pollinisateur	Grimpante / Ligneuse



UNE PLACE

pour les plantes sauvages

Nom commun	Nom latin	Attractivité	Type
Ail sauvage, Ail des ours	<i>Allium ursinum</i>	Pollinisateur	Herbacée
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	Pollinisateur/oiseau	Arbusive
Bouleau blanc ou d'Europe	<i>Betula pendula</i>	Pollinisateur/oiseau	Arborée
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	Pollinisateur	Arborée
Épiaire officinale, Bétoine	<i>Eupatorium cannabinum</i>	Pollinisateur	Herbacée
Floue odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Pollinisateur/oiseau	Herbacée
If commun	<i>Matricaria recutita</i>	Pollinisateur	Arborée
Iris des marais	<i>Papaver rhoeas</i>	Pollinisateur/oiseau	Herbacée
Poirier à feuilles en cœur, Poirasse	<i>Prunella vulgaris</i>	Pollinisateur	Arbusive
Rosier des champs, Rosier rampant	<i>Reseda lutea</i>	Pollinisateur/oiseau	Arbusive
Saule marsault	<i>Salvia pratensis</i>	Pollinisateur	Arborée
Silène dioïque, Compagnon rouge	<i>Silene dioica</i>	Pollinisateur	Herbacée
Sorbier des oiseleurs	<i>Trifolium incarnatum</i>	Pollinisateur	Arborée
La carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Pollinisateur	Herbacée
La digitale	<i>Digitalis purpurea</i>	Pollinisateur	Herbacée
Le compagnon rouge	<i>Silene dioica</i>	Pollinisateur	Herbacée
L'épilobe	<i>Verbasicum thasus</i>	Pollinisateur	Herbacée
La cardère sauvage	<i>Dipsacus fullonum</i>	Pollinisateur	Herbacée
La salicaire	<i>Lytrum salicaria</i>	Pollinisateur	Herbacée
Le trèfle rouge	<i>Trifolium incarnatum</i>	Pollinisateur	Herbacée
Le trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	Pollinisateur	Herbacée
Le serpolet	<i>Thymus serpyllum</i>	Pollinisateur	Herbacée
La scabieuse des champ	<i>Knautia arvensis</i>	Pollinisateur	Herbacée
La primevère commune ou acaule	<i>Primula vulgaris</i>	Pollinisateur	Herbacée
La cardamine des champs	<i>Cardamine pratensis</i>	Pollinisateur	Herbacée
Bruyère commune	<i>Calluna vulgaris</i>	Pollinisateur	Couvre-sol
Bruyère d'hiver	<i>Erica carnea</i>	Pollinisateur	Couvre-sol
Bruyère cendrée	<i>Erica cinerea</i>	Pollinisateur	Couvre-sol
Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>	Pollinisateur	Couvre-sol
Géranium vivace	<i>Geranium 'Rozanne'</i>	Pollinisateur	Couvre-sol
Primevère officinale	<i>Primula veris</i>	Pollinisateur	Couvre-sol
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i>	Pollinisateur	Couvre-sol
Achillée millefeuille	<i>Archillea millefolium</i>	Pollinisateur	Pelouse
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Pollinisateur	Pelouse
Grande mauve	<i>Malva sylvestris</i>	Pollinisateur	Pelouse
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	Pollinisateur	Pelouse
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i>	Pollinisateur	Pelouse
Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalo</i>	Pollinisateur	Bulbes

ASSOCIATION

de plantes



© Aline CORBEAUX



**Période de plantation
selon l'espèce**



**Potager, prairie,
pied de haie...**

Depuis 2019, il est interdit d'acheter, utiliser et stocker des pesticides pour jardiner et désherber. Les produits de « biocontrôle », c'est à dire les substances à faible risque utilisées pour protéger les plantes en « lutte biologique » et les produits utilisables en agriculture biologique sont encore autorisés (par exemple, les substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale, les macro-organismes utiles aux végétaux comme les nématodes, etc.)

Intérêt :

- Renforcer la biodiversité locale et accueillir les insectes auxiliaires
- Favoriser la pollinisation
- Réduire l'apparition des ravageurs
- Améliorer la santé des plantes en limitant les maladies

ASSOCIATION

de plantes



MODE OPÉRATOIRE

Pour accueillir les espèces auxiliaires, bénéfiques aux plantes et cultures du jardin :

- diversifier au maximum les milieux en créant des espaces arborés, des massifs arbustifs, des massifs fleuris, haies, prairies, mare, ... pour accueillir un maximum d'insectes,
- dès que possible, multiplier les espèces de plantes différentes, et en particulier les plantes à fleurs ou aromatiques qui attirent de nombreux auxiliaires,
- faire une place aux plantes sauvages en les associant aux plantes horticoles dans les massifs, ou en laissant pousser certaines plantes sauvages spontanées.

POUR ALLER PLUS LOIN

➔ « Une place pour les plantes sauvages »

Exemple de plantes à utiliser pour les cultures :

Dans le potager/ verger :

- **Le souci (*Calendula officinalis*) :**

- Éloigne les mouches blanches et les pucerons
- Compagnes idéales : tomates, pommes de terre, poireaux, oignons, fraises, ail et framboisiers

- **Les capucines (*Tropaelum Majus*) :**

- Attire les pucerons (plante-piège), éloigne les punaises
- Compagnes idéales : courges, pommes de terre, concombres, choux, artichauts, radis, fraises et brocolis

- **La bourrache (*Bogaro officinalis*) :**

- Attire les pollinisateurs, repousse limaces
- Compagnes idéales : haricots, fraises et radis

- **Le basilic (*Ocimum basilicum*) :**

- Repousse les pucerons
- Compagnes idéales : tomates, asperges, choux et cucurbitacées (courges, melons, pastèques, etc.)

- **L'origan (*Origanum vulgare*) :**

- Attire les pollinisateurs
- Compagnes idéales : courges, concombres et piments

- **L'aneth (*Anethum graveolens*) :**

- Aide à éloigner les insectes phytophages
- Compagnes idéales : concombres, laitues, choux et oignons

Bordure de potager :

Fleurir avec des plantes sauvages et/ou aromatiques les bordures du potager pour alimenter les pollinisateurs.

GESTION



de la flore exotique envahissante



Toute l'année



Dans tout le jardin

Intérêt :

- Préserver la biodiversité locale et maintenir un équilibre écologique
- Éviter la disparition des plantes proches des foyers d'exotiques envahissantes

de la flore exotique envahissante

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

À adapter selon l'espèce visée : débroussailleuse, pioche...

MODE OPÉRATOIRE

Les plantes exotiques envahissantes constituent une menace pour la biodiversité. En effet, elles se développent et envahissent rapidement les milieux, en faisant une forte concurrence aux plantes locales. Bien souvent, elles ne sont pas adaptées à la faune (pas de ressource alimentaire pour les insectes par exemple).

Il est souvent très difficile de lutter contre la présence de ces espèces une fois bien installées. L'idéal est de repérer et d'éliminer rapidement les premières plantes qui s'installent. Sinon, faire

preuve de patience en agissant chaque année pour limiter la progression et parfois permettre une diminution progressive de la plante.

- Ne pas introduire dans votre jardin des plantes rapportées de voyages à l'étranger.
- Si besoin de jeter des déchets verts issus d'espèces exotiques envahissantes, ne pas les déposer dans le compost mais les jeter dans les déchets ménagers ou demander conseil en déchetterie.



- LISTE DES ESPÈCES -

Les 3 espèces présentées ici sont des espèces exotiques envahissantes avérées et établies en Pays de la Loire. Pour connaître l'ensemble des plantes : consulter la liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en Pays de la Loire du Conservatoire botanique national de Brest :

<https://www.cbnbrest.fr/observatoire-plantes/boite-a-outils/liste-de-plantes/listes-des-plantes-invasives>

Pour faciliter leur identification, télécharger en ligne le « guide d'identification des principales plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » édité par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels :

<https://centrederesources-loirenature.com/wp-content/uploads/gi-eee-2021-tot-min.pdf>



GESTION

de la flore exotique envahissante

Plante exotique envahissante	Mode de dissémination	À NE PAS FAIRE	Gestion conseillée
Renouée du Japon <i>Reynoutria japonica</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fragments • Rhizomes (jusqu'à 2 m long et 1,5 m de profondeur) • Pas de dissémination par graines et racines 	<p>Ne pas débroussailler ou couper à ras du sol</p>	<p>- FAVORISER LA CONCURRENCE VÉGÉTALE (plantation d'arbustes à croissance rapide et à fort enracinement - saules, sureau noir, noisetier, cornouiller sanguin...)</p> <p>- PLIER & ÉCRASER LES CANNES AU SOL</p> <p>- PIOCHER ET ENLEVER LES RHIZOMES À LA MAIN – utile uniquement sur les petits foyers récents</p>
Ailante glanduleux <i>Ailanthus altissima</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Drageons (jusqu'à 20 m) • Graines flottantes 	<p>Ne pas débroussailler ou couper à ras du sol</p>	<p>- ESSAYER LE CERCLAGE À 1 m du sol, retirer l'écorce sur une bande de 2 cm de hauteur sur la circonférence du tronc</p> <p>- ARRACHER 1x/AN UN MAXIMUM DE RACINES – utile uniquement sur les petits foyers récents</p>
Herbe de la pampa <i>Cortaderia selloana</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Reproduction sexuée uniquement • Graines disséminées par le vent ou dans la terre 	<p>Ne pas planter de nouveaux sujets ornementaux</p>	<p>- COUPER SYSTÉMATIQUEMENT LES INFLORESCENCES</p> <p>- EFFEUILLER ET ARRACHER LES SOUCHES</p> <p>Action facilitée sur les petits foyers récents. si possible enterrer les fragments de la plante sur place.</p>



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le Buddléia du père David, aussi appelé « arbre aux papillons », est attractif pour les papillons mais ses fleurs ne leur proposent pas une alimentation adaptée à leurs besoins.

- L'Ambrosie à feuilles d'armoise est classée dans les plantes portant atteinte à la santé humaine car son pollen a un effet très allergisant. Plus d'informations sur le site : <https://polleniz.fr>

MAINTIEN



du lierre sur les arbres



© François FREYTET



Toute l'année



Sur les arbres

Intérêt :

Offrir une source de nourriture aux insectes butineurs en fin d'été (floraison) et aux oiseaux en automne (baies)

du lierre sur les arbres

MODE OPÉRATOIRE

- Si l'arbre est sain et vigoureux, il n'y a pas de raison d'enlever le lierre.
- En cas de doute sur l'état de l'arbre, limiter la progression du lierre en hauteur (pas plus de 3m) ; et le retirer complètement tous les 3 à 5 ans afin de permettre l'inspection du tronc.
- Ne pas enlever le lierre sur tous les arbres en même temps (il est préférable d'en laisser en permanence à disposition des insectes et des oiseaux).



© François FREYTET

Le lierre (*Hedera helix L.*)

Le lierre n'est pas une plante parasite, mais seulement une plante grim-pante.

Lorsqu'il est dans un arbre sain, le lierre ne peut pas l'étouffer. C'est uniquement quand l'arbre décline que le lierre se met à prospérer, faisant croire, à tort, qu'il est à l'origine du dépérissement de l'arbre. Le lierre apporte des bienfaits aux arbres : ses feuilles tombent au printemps et se décomposent dans le sol au moment où l'arbre a besoin de nutriments. C'est une plante particulièrement intéressante pour la faune, car il fleurit tard en été lorsque les autres sources de nourriture pour les insectes sont peu nombreuses. Ses baies offrent aussi une nourriture abondante pour les oiseaux en hiver.

PLANTATION

de grimpantes

© Emeline BRUAND



© Mathilde RENARD



**Novembre-décembre ou
février-mars (privilégier
l'automne)**



Mur, clôture



**1 à 2 m linéaires,
2 à 3 m de hauteur
ou plus selon accès
en hauteur possible
pour l'entretien**

Intérêt :

- Offrir un habitat aux invertébrés, une source de nourriture aux oiseaux
- Améliorer le paysage
- Favoriser le végétal sur les bâtiments pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

PLANTATION



de grimpantes

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- 2 à 6 plantes pour 10 m linéaires (suivant la vigueur des espèces choisies)

Certaines plantes possèdent des ventouses ou des crampons, qui leur permettent de se fixer directement sur le mur (plantes grimpantes autonomes type lierre ou vigne vierge). Pour les autres plantes, un système de fixation est à prévoir pour que la plante puisse s'y accrocher à l'aide de vrilles ou en s'enroulant autour. La fixation doit être adaptée au poids de la plante adulte.

- Exemple de support :
 - Fils de fer, tendeurs, piquets et jambes de force
 - Treillis (en bois, etc.)

MODE OPÉRATOIRE

- Repérer l'espace disponible pour la végétalisation et choisir le type de plante grimpante, en tenant compte des fenêtres, gouttières, etc. Une plante qui a besoin d'un support restera cantonnée à son support.
- Vérifier l'état du mur (pas de plantes autonomes sur un mur dégradé, sauf s'il n'est plus utile – ancien mur à « effacer »), prendre en compte si un ravalement ou une rénovation sont envisagés, la facilité d'accès pour l'entretien et la possibilité de fixer un support.
- S'assurer d'obtenir l'autorisation du propriétaire du mur si vous ne l'êtes pas vous-même.

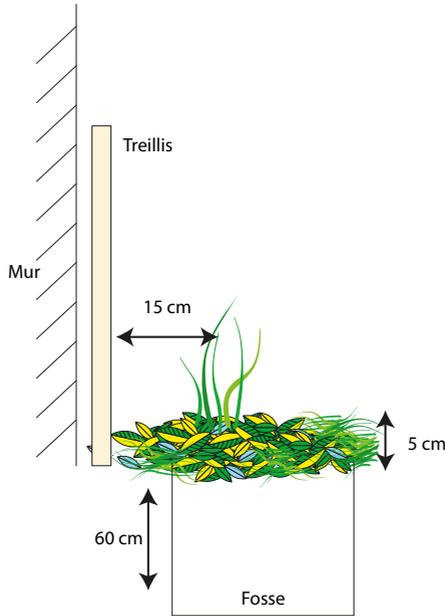
- Pour une installation de pergola, se renseigner pour savoir une déclaration préalable de travaux est nécessaire.
- Planter à environ 15 cm du mur. Pailler (couche d'environ 5 cm), en créant une fosse d'environ 60 cm de profondeur et de largeur minimum.

ENTRETIEN :

- Prévoir un arrosage l'été les 2 premières années pour assurer un bon enracinement.
- Si nécessaire, réaliser une taille pour limiter ou contrôler le développement des plants 1 fois /an.

PLANTATION

de grimpantes



- LISTE DES ESPÈCES -

Faire varier les espèces suivant leurs caractéristiques et leur attractivité pour la faune :

- **Plantes natives** : *Humulus lupulus*, *Clematis vitalba*, *Hedera helix* (autonome), *Bryonia dioica*
- **Persistance feuillage** : *Trachelosperum jasminoides*, *Akebia quinata*, *Clematis armandi*...
- **Période de floraison** : *Jasminum nudiflorum* (hiver), *Hedera helix* (automne)
- **Ombre** : *Schyzophragma hydrangeoides* (autonome), *Hydrangea petiolaris* (autonome), *Hoelbellia latifolia*...
- **Fructification** : Vignes, kiwi...



VÉGÉTALISATION

de son trottoir



© Célia JACOB



Automne



Pieds de façades, interstices, espaces entre mur et trottoir



Quelques mètres

Intérêt :

- Offrir un habitat aux invertébrés, une source de nourriture aux oiseaux
- Améliorer le paysage
- Favoriser le végétal sur les bâtiments pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

VÉGÉTALISATION



de son trottoir

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des plantes vivaces d'espèces locales (besoins en eau modérés, bonne adaptabilité à tous types de sols et à différentes expositions) et/ou mellifères (qui attirent les insectes pollinisateurs)

MODE OPÉRATOIRE

- Repérer l'espace à végétaliser.

Pour le semis d'un sachet de graines :

- Désherber la fissure en pied de mur en retirant autant que possible les racines
- Extraire la terre de la fissure sur 1 cm de profondeur.
- Mélanger les graines dans un récipient avec :
 - soit 2 verres de sable et 4 de terreau,
 - soit 6 verres de terreau,
 - soit la terre extraite de la fissure,

puis ajouter à l'ensemble un verre d'eau.

- Tasser le mélange dans la fissure.
- Arroser délicatement avec la pomme de l'arrosoir.
- Patienter, le mélange semé à l'automne fleurira au printemps.

Certaines espèces ne lèveront que la 2^e année !

Pour les plantations : pour des espaces plantés un peu plus grands, en gravier ou ensablés, décompacter et ajouter un peu de terreau sur 10 à 20 cm de profondeur, et planter vos vivaces. Arroser abondamment.

OU/ET

- Sachet du programme « Ma Rue en fleurs », à récupérer auprès des mairies des 24 communes de Nantes métropole

ENTRETIEN :

- Enlever à la main les ligneux (petits arbres).
- Tailler les plantes qui débordent et gênent le passage (poussettes, personnes à mobilité réduite, ...).
- Laisser les fleurs en place, elles se sèmeront et repousseront l'année suivante.
- Couper les tiges sèches une fois par an (septembre).

VÉGÉTALISATION



de son trottoir

PLANTE	COULEUR	HAUTEUR	EXPOSITION FAVORITE	FLORAISON
GRIMPANTES				
Clématite	Variée	Grimpante sur support	Soleil	Printemps à été
Jasmin étoilé	Blanc	Grimpante sur support – 6 m	Soleil ou mi-ombre	Été

VIVACES ET BULBES				
Achillea	Blanc, jaune, rose	40 à 70 cm	Soleil	Été
Campanule des murailles	Violet	20 cm	Ombre ou soleil	Été
Centaurée	Rose	60 cm		Été
Coquelourde	Rouge	70 cm	Ombre ou soleil	Printemps
Géranium vivace	Blanc, rose	20 à 50 cm	Soleil ou mi-ombre	Printemps
Origan	Violet	15 cm	Soleil	Été
Pervenche	Violet	20 à 50 cm	Ombre ou soleil	Été
Sauge officinale	Violet	50 cm	Soleil	Été
Sedum	Variée	10 à 20 cm	Soleil	Été
Iris	Blanc	40 cm	Soleil	Printemps
Tulipes	Variée	30 à 40 cm	Ombre ou soleil	Printemps

PETITS ARBUSTES				
Immortelle	jaune	40 cm	soleil	été
Santoline	jaune	40 cm	soleil	été
Hysope	violet	60 à 100 cm de largeur et hauteur	soleil	été

LES PLANTES À PROSCRIRE :

- Les plantes épineuses, urticantes, irritantes ou toxiques que ce soit par leurs fruits, leurs parties aériennes ou souterraines (rosiers, euphorbes, digitale, datura, ambrosie, panais, aconit, arum, belladone, ciguë, raisin d'Amérique, ricin, etc.)
- Les plantations d'arbres et d'arbustes
- Les plantes (hors grimpantes) dont le gabarit est supérieur à 1,20 m
- Les plantes aromatiques et potagères en pleine terre plantées le long de la voirie
- Les plantes envahissantes ou invasives (renouées, bambous, herbe de la pampa, buddleia davidii, solidago, miscanthus, balsamine, berce, chardons, séneçon)



ENTREtenir EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ



UNE TONTE

différente dans son jardin



**Toute l'année,
durant la période
de tonte**



**Partout,
autour des arbres**



**Dès quelques m²,
1 m autour d'un tronc
d'arbre**

Intérêt :

- Favoriser la vie des invertébrés (ombrage et humidité)
- Développer la flore sauvage
- Limiter les arrosages des gazons
- Réduire les déchets verts
- Éviter le tassement du sol, néfaste au développement racinaire



UNE TONTE

différente dans son jardin

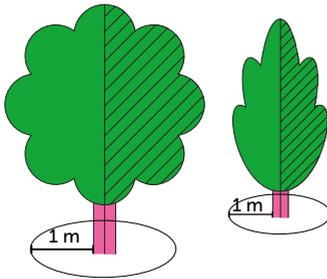
MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Tondeuse avec hauteur réglable, ou matériel de fauche (faux, débroussailleuse, découpe-bordures)

MODE OPÉRATOIRE

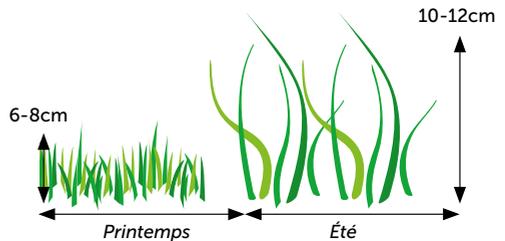
- Sélectionner les espaces où rehausser la hauteur de tonte, voire passer à la fauche et créer des refuges pour la petite faune dans des espaces non tondu :

- Espaces moins accessibles de votre jardin, autour des arbres, sur une partie en pente...
- Prévoir un espace d'au moins 1 m tout autour du tronc des arbres



- Commencer la tonte par le milieu pour permettre à la petite faune de s'échapper.
- Tondre moins ras, varier les hauteurs selon les saisons et diminuer la fréquence de tonte, ou passer à la fauche sur ces espaces.

Hauteur de coupe



- Pour les espaces non tondu, l'espace peut être fauché une fois tous les ans ou tous les deux ans, en septembre / octobre (en prenant soin d'éviter d'endommager les collets des arbres). Si possible, enlever les débris de fauche après quelques jours, pour laisser le temps aux insectes de se déplacer.

Il est possible de maintenir des espaces (par exemple des cheminements) tondu plus ras et plus fréquemment, pour alterner espaces tondues et moins tondues et varier les hauteurs de tonte.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ➔ « Transformation d'un gazon tondu en une prairie fauchée »



TRANSFORMATION

d'un gazon tondu en une prairie fauchée



**Toute l'année,
à l'automne en cas de
semis**



**Zone engazonnée
plutôt ensoleillée**



**Selon la taille du jardin,
possible sur quelques m²**

Intérêt :

- Diversifier la flore
- Accueillir les invertébrés, dont les pollinisateurs
- Réduire les déchets verts et la consommation énergétique



TRANSFORMATION

d'un gazon tondu en une prairie fauchée

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Outils de fauche (faux, débroussailleuse ou coupe-bordures)

MODE OPÉRATOIRE

- Délimiter l'espace à aménager en prairie où arrêter la tonte.
- Laisser la végétation se développer.

ENTRETIEN

- Fauche tardive 1 fois/ an, en septembre/octobre.

Pour une prairie installée depuis plusieurs années, une première fauche peut également être réalisée début juin, pour favoriser une repousse et un second fleurissement plus tard dans l'été, offrant ainsi une ressource alimentaire prolongée aux invertébrés. L'idéal sera alors de procéder par rotation.

- Hauteur de coupe minimum de 10 cm.
- Commencer par faucher le centre de la parcelle pour permettre à la petite faune et aux invertébrés de fuir.
- Procéder lentement.
- Laisser les débris au sol quelques jours pour permettre aux œufs et insectes de tomber au sol.
- Exporter les débris de la prairie pour ne pas enrichir le sol.

Il est possible de maintenir des espaces de cheminement tondu pour profiter des fleurs de la prairie et observer les nombreux insectes présents !

POUR ALLER PLUS LOIN

- ➔ « Mise en place d'une fauche tournante »



ZOOM SUR LA TONTE

La tonte détruit non seulement la flore, mais aussi l'ensemble de la faune qui y vit. L'absence de fleurs (une plante tondu régulièrement ne peut pas fleurir) est néfaste, notamment pour les pollinisateurs qui ne trouvent pas de quoi s'alimenter. La diminution des insectes entraîne une diminution des autres animaux qui s'en nourrissent, comme les oiseaux. De plus, l'herbe tondu laissée sur place contribue à l'enrichissement en azote des sols, ce qui favorise uniquement certaines plantes et limite la diversité végétale. La fauche est une intervention moins perturbante pour la biodiversité. En cas de grandes surfaces enherbées, le pâturage extensif (moutons, chèvres) est aussi une solution qui peut s'avérer intéressante.



MISE EN PLACE

d'une fauche tournante



**Juin et/ou septembre-
novembre**



Prairie, gazons



**En fonction de la zone
choisie, plusieurs dizaines
de m²**

Intérêt :

- Créer une mosaïque d'habitats favorables à une biodiversité de plantes sauvages et à la faune qui en dépend



MISE EN PLACE

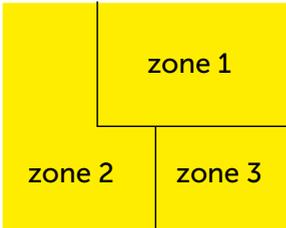
d'une fauche tournante

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Outils de fauche : faux, débroussailleuse ou coupe-bordures

MODE OPÉRATOIRE

- Délimiter la zone où la fauche tournante pourra être déployée et la diviser en 3 parties (à l'aide de piquets éventuellement).
- Faucher en fonction des zones :
 - **Zone 1** : fauche entre mai-juin (fauche précoce)
 - **Zone 2** : fauche entre septembre-novembre (fauche tardive)
 - **Zone 3** : sans fauche pendant minimum 1 an (zone refuge)



OU, sur de plus grandes surfaces :

- **Zone 1** : fauche dans l'année en cours (fauche tardive entre septembre et novembre)
 - **Zone 2** : fauche l'année suivante (zone refuge)
 - **Zone 3** : fauche 2 années après l'année en cours (zone refuge 2)
- Hauteur de coupe minimum : 8-10 cm
 - Exporter les produits de fauche (après les avoir laissés sur le sol quelques jours) pour éviter d'enrichir le sol et favoriser la diversité des plantes locales.

L'année suivante, faire tourner les modes de gestion sur les 3 zones.

Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

Certaines espèces de nos jardins, comme le Chardonneret élégant ou le Verdier d'Europe, connaissent depuis 30 ans une évolution défavorable. La disparition d'habitats favorables à la nidification et le manque de disponibilité en nourriture (graines, insectes) sont les causes principales de la raréfaction de ces espèces.

La fauche tardive des prairies, les zones en friche et les zones boisées et buissonnantes (haies, bosquets) permettent aux oiseaux de trouver gîte et couvert indispensables à leur vie.



TECHNIQUES



d'arrosage économes en eau



© Emeline BRUAND



**Arrosage l'été tôt le matin
ou en soirée**



**Potager, parterre, massif
fleuri, etc.**

Intérêt :

- Réduire la consommation d'eau potable
- Préserver la ressource en eau des rivières et nappes phréatiques
- Favoriser la santé des plantes
- Adapter l'arrosage et renforcer son efficacité



TECHNIQUES

d'arrosage économes en eau

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Arrosoir, goutte à goutte
- Oya ou Ollas (ou pot en terre cuite traditionnel)
- Cuve de récupération d'eau de pluie-toiture
- À proscrire : asperseur automatique

MODE OPÉRATOIRE

CONSEILS PRATIQUES :

- Arroser seulement si nécessaire :
 - Après 30 mm de pluie en une semaine, l'arrosage est inutile
 - Dès que la terre forme une croûte, un arrosage s'impose
 - Planter à la bonne saison : cela limite les besoins en eau :
 - Arbres à partir de mi-novembre jusqu'à fin janvier
 - Arbustes dès le mois d'octobre jusqu'à fin janvier
 - En été, arrosez tôt le matin ou le soir à l'arrivée de la nuit : cela réduit l'évaporation.
 - Au printemps et en automne, arroser le matin, uniquement si nécessaire.
 - Arroser le sol, pas les feuilles : l'eau sur le feuillage peut favoriser les maladies et brûler la plante par effet « loupe ».
 - Privilégier de gros arrosages espacés plutôt que des petits arrosages fréquents : ce favorise un enracinement plus profond et des plantes plus résistantes.
- Eviter l'arrosage des gazons... s'ils jaunissent en été, ils reverdiront aux premières pluies (l'arrosage d'un gazon de 500 m² représente la consommation en eau potable d'une famille de 4 personnes pendant 1 an !).



© Émeline BRUAND

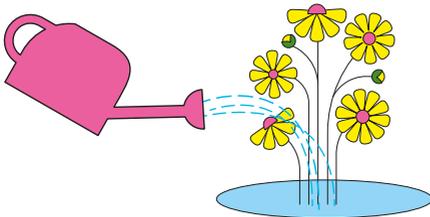


TECHNIQUES

d'arrosage économes en eau

MÉTHODES ET MATÉRIELS D'ARROSAGE ADAPTÉS :

- Arrosoir :
 - sans pommeau : après semis ou repiquage pour ne pas disperser la terre ni abîmer les jeunes pousses.
 - avec pommeau : pour un arrosage uniforme en surface.
- Tuyau d'irrigation « goutte à goutte » :
 - Adapté aux grandes surfaces ou aux zones difficiles d'accès. Permet de grandes économies d'eau. Possibilité d'y adjoindre un programmeur pour optimiser les économies.
- Tuyau d'eau avec lance d'arrosage :
 - à positionner près du sol pour arroser directement la base des plantes.



METTRE EN PLACE UN OYA / OLLAS :

L'oya est un pot d'irrigation en terre cuite poreuse que l'on enterre pour l'arrosage de plants à proximité. Il peut être acheté dans le commerce, ou fabriqué à l'aide d'un pot de terre cuite (non émaillé) couvert par une soucoupe renversée.

Il permet un stockage de l'eau qui est diffusée progressivement aux plantes par capillarité autour du pot.

- Creuser un trou de la taille de l'oya et enlever les gros cailloux autour du trou.
- Y déposer l'oya et l'enterrer en laissant 1 à 5 cm de son col dépasser.
- Le remplir d'eau.
- Refermer avec le couvercle.

Utiliser différentes tailles d'oya permet d'adapter le volume choisi aux besoins d'arrosage (0,5 à une trentaine de litres de stockage).

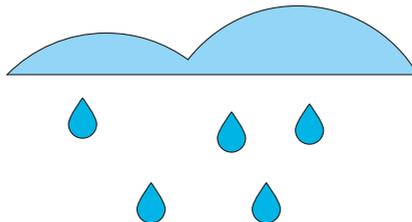


TECHNIQUES

d'arrosage économes en eau

CUVE DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

- Utiliser une cuve de récupération à adapter ou une cuve neuve et un kit de raccordement et collecteur sur la gouttière.
- Installer sur une surface plane et utiliser des planches, briques, pierres pour surélever la cuve (l'idéal est de pouvoir placer un arrosoir pour le remplir).
- Installer un robinet ou vanne en bas de la cuve.
- Installer un système de filtration (crapaudine) en haut de la descente de gouttière.
- Entretien : Vérifier et nettoyer les gouttières, les feuilles et autres débris végétaux accumulés dans les filtres plusieurs fois par an. Vider et nettoyer la cuve une fois par an. En cas d'hiver très froid, il peut être nécessaire de vider et enlever le raccordement de la cuve pour éviter le gel et le risque d'éclatement de la cuve.
- L'eau de pluie n'est pas potable et ne doit pas être consommée.
- Couvrir au maximum les cuves pour éviter les larves de moustiques.
- Les cuves peuvent être habillées avec un bardage ou des plantes grimpantes.



PRÉSERVATION

d'un sol vivant



© Elisabeth Billet



© Émilie BRUAND



**Tout au long de la saison
(périodes de tonte, taille, etc.)**



**Potager, arbres, massif de
plantes et arbustes, sous la
haie**

Intérêt :

- Contrôler la croissance des adventices et limiter le désherbage
- Protéger le sol et la plante
- Améliorer la structure et la fertilité du sol
- Maintenir l'humidité du sol et retenir l'eau
- Limiter l'arrosage
- Développer la vie des sols

PRÉSERVATION

d'un sol vivant



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Paillage : Différents paillages peuvent être achetés dans le commerce, mais l'idéal est d'utiliser les matériaux présents dans votre jardin pour réaliser votre paillage : feuilles, branches, tonte, etc.
- Broyeur
- Fourche écologique ou grelinette
- Compost
- Mélange de graines « engrais vert »

MODE OPÉRATOIRE

Le sol est essentiel pour le bon équilibre de votre jardin : support fertile, infiltration et stockage de l'eau, mais aussi lieu de vie pour de nombreuses espèces (bactéries, champignons, nématodes, vers de terre, collemboles, cloportes, ...), qui jouent un rôle essentiel dans la structuration du sol et la dégradation des matières organiques.

PAILLER

Le paillage peut être réalisé à différentes saisons, et selon les activités et les matériaux produits dans le jardin.

Sur les périodes chaudes, le paillage permet de garder l'humidité des sols, et pendant l'hiver cela évite de laisser des sols à nu. Un sol nu accueille moins de biodiversité, et est plus sensible à l'érosion.

- Ne pas pailler si les graines n'ont pas encore bien germé.
- Supprimer autant que possible les adventices (potentilles, liseron, chardon, etc.).

- Un apport de compost peut être envisagé en complément du paillage pour enrichir le sol (potagers, plantes exigeantes...).
- Appliquer une couche de paillage pas trop épaisse, adaptée aux végétaux en place : ne pas enterrer les vivaces, veiller à ne pas laisser le paillage en contact direct avec le collet des arbres et arbustes.

Une couche de paillis modérée, entre 5 et 10 cm (minimum 2 à 3 cm), suffit pour assurer une bonne dégradation.

- Griffier légèrement le paillage avant d'en ajouter une nouvelle couche : cela facilite son intégration au sol et permet d'éliminer une éventuelle croûte en surface.

Penser à faire sécher les paillages riches en eau et en azote avant leur utilisation (tailles printanières, feuilles vertes, tontes, ...) ou les incorporer à un paillage plus carboné (feuilles mortes, paille, ...)

PRÉSERVATION



d'un sol vivant

ENRICHIR LE SOL

- Bannir les engrais chimiques, et utiliser si nécessaire des engrais organiques composés de substances animales ou végétales naturelles (corne broyée, fumier et lisier, algues, etc.).
- Utiliser au maximum le compost réalisé dans votre jardin.
- Semer des engrais verts en hiver ou entre 2 cultures. Luzerne, trèfle, phacélie, moutarde, sarazin, ... Ces plantes enrichissent le sol et stimulent les bactéries présentes dans le sol. Une fois les plantes poussées, les couper avant montée à graines, les laisser sécher 1 ou 2 jours, et les enfouir dans le sol.

(NE PAS) TRAVAILLER SON SOL

- Éviter au maximum de retourner le sol en profondeur. En effet, le retournement des couches perturbe fortement les micro-organismes et la faune du sol.
- En cas de sols très compactés, ameublir à l'aide d'une fourche écologique ou d'une grelinette. Mais la décomposition du paillage ou du compost suffit souvent pour recréer une couche d'humus en surface.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ➔ « Réalisation et utilisation d'un compost »



PRÉSERVATION

d'un sol vivant



© Mathilde BERNARD

LA VIE INTENSE DU SOL

1 m² de sol d'une prairie peut contenir 260 millions d'animaux soit une biomasse de 150 g, ce qui indique qu'il s'agit d'animaux de très petite taille dont la plupart n'atteint pas 0,2 mm. Le travail de décomposition de la matière organique de cette faune s'accompagne d'une action mécanique très bénéfique qui remue le sol. L'usage de la grelinette au lieu d'outils plus agressifs mélangeant les horizons permet le maintien de la vie intense du sol et ainsi son bon fonctionnement.



PAILLAGE

de Bois Raméal Fragmenté



Automne



Utilisation en paillage dans les massifs, dans le potager

Intérêt :

- Valoriser les résidus de taille
- Apporter de la matière organique favorable à la vie du sol et à sa fertilité
- Augmenter la capacité de stockage d'eau dans le sol

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Broyeur à branches
- Équipement de sécurité : casque anti-bruit, lunettes, gants
- Branches de diamètre < 7 cm

10 m³ de branches avant broyage =>
1 m³ de broyat => 20 m² de paillage sur
5 cm d'épaisseur



PAILLAGE

de Bois Raméal Fragmenté

MODE OPÉRATOIRE

Ce type de paillage est très efficace pour restaurer des sols dégradés et recréer un sol fertile.

- Broyer les branches juste après la taille (dans les 15 jours), en morceaux inférieurs à 8-10 cm.

Choisir des jeunes branches issues principalement de feuillus. Éviter les branches de résineux en trop grosse quantité, dont les tanins peuvent bloquer le développement des champignons dégradeurs du bois et donc la restitution des nutriments au sol.

- Éviter les thuyas, cyprès, ifs, eucalyptus, lauriers roses, bambous, cannes de Provence, palmiers).
- Épandre en paillage rapidement (dans les 24-48h après le broyage), sur 5 à 10 cm d'épaisseur.

- En cas de plantations en même temps, prévenir la « faim d'azote » : les champignons qui dégradent le paillage prélèvent l'azote disponible dans le sol pendant au moins un mois. C'est la « faim d'azote » qui engendre jaunissement et croissance ralentie sur les végétaux mis en place en même temps que le paillage.

Pour éviter ce phénomène :

- Ajouter 1 cm de gazon frais en dessous du paillage
- Apporter du compost mûr
- Installer des légumineuses (trèfle, luzerne) dans le massif
- Anticiper le paillage et décaler la plantation des végétaux



ZOOM SUR LE BRF

Les bois raméaux, extrémités des branches des arbres de diamètre inférieur à 7 cm, concentrent 80% de tous les nutriments des arbres. La plupart de ces nutriments sont assez facilement dégradables. Au contact du sol, après broyage des rameaux, la lignine est rapidement attaquée par les champignons. La chaîne de décomposition, propre au BRF, se fait grâce aux acariens, cloportes, araignées, vers de terre, collemboles et autres insectes qui contribuent à une décomposition accélérée du bois et permettent de recréer de l'humus proche de celui que l'on retrouve en forêt. Beaucoup de nutriments sont ainsi introduits dans le sol. Le pH est augmenté pour tendre vers la neutralité (niveau idéal pour la plupart des végétaux). Le sol retient mieux l'eau, permettant de diminuer les arrosages.

PRÉPARATION

de son terreau de feuilles



**Démarrage automne, utilisation
au bout de 1 à 2 ans**



Dans un endroit ombragé



**1 à 3 m², selon la quantité de
feuilles**

Intérêt :

- Valoriser ses feuilles
- Profiter d'un substrat de qualité et gratuit

PRÉPARATION

de son terreau de feuilles



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- 1 m³ de feuilles pour produire 0,25 m³ de terreau.

MODE OPÉRATOIRE

- Apporter des feuilles mortes issues de différentes espèces pour équilibrer le terreau.
- Mettre simplement les feuilles en tas, dans un espace plutôt ombragé, en délimitant éventuellement l'espace grâce à des planches.
- Remuer tous les 2 mois le tas de feuilles, le maintenir légèrement humide.
- Au bout d'une ou deux années, selon la nature des feuilles, le terreau sera prêt à être utilisé.

Attention ! Éviter les feuilles de noyer, qui contiennent un tanin puissant et nocif, ainsi que les aiguilles des résineux en trop grande quantité.

TERREAU DE FEUILLES, UN AMENDEMENT DE QUALITÉ

Les feuilles mortes, riches en lignine, sont source de carbone, à la différence des déchets de tonte, riches en azote. Le compostage des seules feuilles mortes aboutit à la production d'humus, une matière qui, si elle ne nourrit pas directement le sol (ce n'est pas un engrais), contribue à en améliorer la structure, notamment en allégeant la terre. Le terreau de feuilles mortes peut donc davantage être considéré comme un amendement de sol. Il est classiquement incorporé à la terre des massifs, qu'il allège, ou bien au pied des haies.



RÉALISATION

d'un compost



© Alime CORBEAUX



**Réalisation toute l'année,
utilisation au printemps ou
à l'automne**



**À l'abri du soleil, de la pluie
et du vent**

Intérêt :

- Valoriser ses déchets organiques et ses déchets verts du jardin
- Améliorer la structure du sol
- Favoriser la vie du sol
- Éviter l'utilisation d'engrais

RÉALISATION

d'un compost



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Éventuellement planches ou composteur provenant du commerce (mais un compost peut aussi simplement être réalisé à l'air libre)
- Matières carbonées « brunes » : broyats de branches, feuilles mortes, brindilles, cartons
- Matières azotées « vertes » : épiluchures, tontes de gazon, herbes indésirables
- Outil pour mélanger le compost : fourche, brasseur à compost

MODE OPÉRATOIRE

- Choisir un coin de terrain plat, à l'abri du soleil direct et du vent, en prévoyant suffisamment d'espace pour le brassage.
- Ajouter directement sur le sol une fine couche de branches et de brindilles, d'une épaisseur d'environ 10 cm.
- Apporter régulièrement des matières de natures variées : brunes / vertes, grosses / fines, sèches / humides.
- Broyer les déchets les plus durs, longs, volumineux, en les sectionnant pour faciliter l'action des micro-organismes.
- Surveiller l'humidité : les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'humidité. Pour vérifier son taux d'humidité, pressez une poignée dans votre main : si de l'eau en sort abondamment, il est trop humide — ajouter alors des matières sèches ou exposez-le au soleil. Si aucune goutte ne s'en échappe, il est trop sec — arroser légèrement le compost.
- Aérer : Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène.

Mélanger le compost toutes les 2 semaines au début, puis tous les 1 à 2 mois.

- Récolter le compost au centre du tas (ou au fond, dans un composteur). Au bout de 6 à 12 mois, le compost est mûr, idéal pour enrichir le sol. Dès 2 mois environ, le compost, demi-mûr, peut être utilisé en paillage pour nourrir et protéger la terre.

Comment reconnaître un compost mûr ?

De couleur brun foncé, il dégage une odeur de sous-bois, il a un aspect homogène et une structure grumeleuse

ATTENTION ! Ne pas planter directement dans le compost. Il doit être mélangé aux premiers 15 cm de terre.

Attention aux végétaux indésirables montés à graines ou stolons de plantes envahissantes

RÉALISATION

d'un compost



LISTE DES DÉCHETS COMPOSTABLES

Déchets compostables	
Déchets de cuisine	Épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes, abîmés
Déchets de jardin	Tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, branches, pailles, écorces, fleurs fanées
Déchets de maison	Mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, carton brun (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette...), plantes d'intérieurs
Déchets compostables avec modération	
Déchets très ligneux ou durs	Tailles, branches, os, noyaux, trognons de choux
Déchets d'origine animale	Coquillages, coquilles d'œufs, reste de viande, arrêtes et peaux de poissons, fruit de mer
Déchets de végétaux à risques	Végétaux malades, plantes montées en graines
Déchets non - compostables	
Produits non biodégradables	Verre, métaux, plastiques, tissus, contenu des sacs d'aspirateur, couches-culottes, sacs plastiques
Produits chimiques	Huile de vidange, bois vernis ou peints



S'ENGAGER ET PROTÉGER



FAUNE SAUVAGE BLESSÉE :

Que faire ? Qui contacter ?



© Mathilde RENARD



Toute l'année



**Jardin, bord de route,
parcs...**

Intérêt :

- Venir en aide à un animal en danger
- Sauvegarder les populations de faune sauvage

FAUNE SAUVAGE BLESSÉE :

Que faire ? Qui contacter ?

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Gants épais
- Serviette/ torchon ou bout de tissu
- Carton avec trous d'aération

MODE OPÉRATOIRE

ATTENTION ! Ne pas toucher un animal avant d'avoir la confirmation qu'un sauvetage est nécessaire. Selon l'espèce, les protocoles de sauvetage peuvent varier.

Avant toute chose, contacter le Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes (CVFSE), un vétérinaire ou des associations spécialisées afin de confirmer si l'animal est réellement en danger.

- > Certains signes, comme un membre cassé (aile, patte, etc.), des traces de sang, l'absence de réaction de peur ou de tentative de fuite à l'approche de l'homme, peuvent indiquer que l'animal est blessé ou en détresse.
- > Ne pas toucher les jeunes animaux esseulés (oisillons, marçassins, hérissonneaux) et observer aux alentours la présence de la mère. La mère est souvent à proximité et peut devenir agressive, ou les abandonner à votre approche ou lorsque vous touchez les jeunes. Les jeunes peuvent être en phase d'émancipation (comme les oisillons ou les faons) et n'ont donc pas nécessairement besoin d'aide.

Si nécessaire, le centre vétérinaire ou les associations spécialisées pourront vous indiquer la procédure à suivre en fonction de l'espèce, notamment la façon de saisir et déplacer l'animal.

POUR ALLER PLUS LOIN

➔ <https://cvfse-nantes.wixsite.com/centre-faune-sauvage/que-faire>

En cas de manipulation :

- Porter des gants pour vous protéger des blessures
- Couvrir les yeux de l'animal avec une serviette : l'obscurité l'aidera à se calmer.
- Saisir l'animal comme expliqué par les services du Centre Vétérinaire.
- Placer délicatement l'animal dans un carton adapté à sa taille, avec des trous d'aération, qu'il faudra fermer pour le transport.
- L'apporter au centre de soins le plus proche de chez vous, en ayant bien immobilisé le carton dans votre coffre et en évitant toute conduite brusque.

Les bons réflexes :

- Ne pas nourrir l'animal, ni donner à boire.
- Ne pas caresser.
- S'éloigner de l'animal pour réduire son stress.
- Rester silencieux, avec des gestes lents.

CONTACT

Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes (CVFSE) :
02 40 68 77 76 (à contacter avant toute intervention)
101 route de Gachet 44307 NANTES
Admissions des animaux toute l'année à l'accueil du lundi au vendredi de 8h à 17h

LES ESPÈCES PROTÉGÉES

du jardin



Intérêt :

- Contribuer à la survie des espèces protégées
- Respecter la réglementation

LES ESPÈCES PROTÉGÉES

du jardin

De nombreuses espèces présentes dans les jardins sont protégées par la loi, tout comme leurs habitats.

Un arrêté ministériel définit précisément les espèces de faune et de flore protégées, et interdit notamment :

- de porter atteinte par destruction, blessure, mutilation, capture ou enlèvement, déplacement, des animaux quel que soit leur stade de développement, et de tout ou partie des plantes
- de perturber intentionnellement les animaux dans le milieu naturel
- de détruire les habitats, les lieux de reproduction ou les aires de repos, de détruire ou enlever les œufs et les nids
- de posséder, transporter, vendre ou acheter un animal (même mort) ou un spécimen de flore prélevé dans le milieu naturel.

QUELQUES ESPÈCES PROTÉGÉES :

- Des petits mammifères comme le Hérisson et l'Écureuil roux.
- Tous les amphibiens (grenouilles, salamandres, triton et crapauds).
- Tous les reptiles (vipères et couleuvres, orvet, mais aussi le Lézard des murailles).
- De nombreux oiseaux : Martinet noir, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Hirondelle rustique/de fenêtre, Rouge-gorge familier...
- Sur les vieux arbres et les souches, des coléoptères comme le Pique-prune et le Grand capricorne.
- De nombreuses orchidées sauvages...



© Aline CORBEAUX

La liste complète des espèces protégées en Pays de la Loire est disponible sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Pays de la Loire) : <https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-especes-protgees-en-pays-de-la-loire-a6422.html>

En cas de non-respect de la loi sur les espèces protégées, le risque encouru est de 150 000 € d'amende et 3 ans de prison.

LES SCIENCES

participatives



Toute l'année
Selon le protocole
à suivre



Jardin, parc, balcon...

Intérêt :

- Contribuer à la connaissance et la préservation de la biodiversité
- Découvrir et mieux comprendre la faune et la flore du jardin



LES SCIENCES

participatives

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- De quoi noter les observations
- Un téléphone ou un ordinateur pour transmettre les données recueillies
- Du petit matériel pour certains protocoles : planches, tas de sable...

MODE OPÉRATOIRE

Il existe de nombreux programmes de sciences participatives : observatoire des papillons, hérissons, lucioles, bourdons, des saisons, des espèces végétales en milieu urbain, de la biodiversité des forêts ou encore du chat domestique (pour identifier les proies chassées par son chat).

Les protocoles sont prévus pour être accessibles à tous et les données sont vérifiées par des scientifiques. Il faut simplement veiller à respecter les consignes du protocole d'inventaire : temps d'observation, recueil des espèces observées, petit matériel à mettre en place...

<https://www.mnhn.fr/fr/participer-a-la-science>



Dans les communes de Nantes métropole, des campagnes sur certaines espèces (martinets, hirondelles, alytes accoucheur) sont organisées dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité métropolitaine. Il est aussi possible de s'impliquer dans le suivi régulier de la biodiversité : contacter les associations naturalistes pour contribuer bénévolement à leurs plateformes de données.

<https://observatoire-biodiversite.nantesmetropole.fr/campagne>



UN RÉSEAU DE JARDINS



pour la biodiversité



Toute l'année



Jardin, parc, balcon...

Intérêt :

- S'engager durablement pour la protection de la biodiversité dans son jardin
- Faire connaître les bonnes pratiques autour de soi

UN RÉSEAU DE JARDINS



pour la biodiversité

Différentes associations proposent des labellisations qui valorisent les actions en faveur de la biodiversité dans les jardins.

- « Refuge LPO » de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

www.lpo.fr/s-engager-a-nos-cotes/creer-un-refuge-lpo/dans-mon-jardin-terrain-prive

- « Regain Jardin » de l'association Bretagne Vivante

<https://www.regain-biodiversite.bretagne-vivante-dev.org/obtenir-le-label>

Rendez-vous sur l'Observatoire de la biodiversité de Nantes Métropole, pour découvrir comment s'engager auprès de structures naturalistes :

<https://observatoire-biodiversite.nantesmetropole.fr/partenaires>

Pour aller encore plus loin, mettre en place une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Ce dispositif permet d'associer durablement une obligation de protection environnementale à une propriété foncière, même en cas de changement de propriétaire.

À noter : il s'agit d'une démarche qui nécessite l'intervention d'un notaire et un engagement à long terme sur les pratiques d'entretien et d'usage de la parcelle concernée.

POUR EN SAVOIR PLUS

► <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/obligation-reelle-environnementale#preserver-lenvironnement-1>



Favoriser la biodiversité dans
votre jardin grâce à des idées
facile à mettre en œuvre



Department Communication Extérie & Information Nantes Métropole - 2025-07-0000 - © Couverture: 7104 - Dupjelt - © Tous droits réservés.